

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde".
Lord TWEEDSMUIR

LE DEBATEUR

Directeur : Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

BEAU ET CHAUD

Maximum aujourd'hui... 65
Même date l'an dernier... 70
Minimum aujourd'hui... 58
Même date l'an dernier... 60
Baromètre : 29.95, 30.00, 30.05

Trois cents le numéro

VOLUME XXXVIII — No 238

MONTREAL, JEUDI, 16 OCTOBRE 1947

L'injuste répartition de notre impôt sur le revenu

Le fisc cherche un bon vendeur — Une taxe qui n'atteint pleinement que les petits salariés — La requête de l'épiscopat —

Selon une dépêche de la *Canadian Press* notre gouvernement fédéral est à la recherche d'un publiciste qui serait de taille à persuader les contribuables de payer loyalement leur impôt sur le revenu. Les fonctionnaires du service de l'impôt prétendent que leur dépense de revenus a atteint une grande efficacité et qu'il convient de porter cette efficacité à la connaissance du public pour que les contribuables se rendent compte de la futilité des tentatives d'évasion de la loi.

Si le fonctionnaire cherché réussit à faire partager ce point de vue aux contribuables, il aura sûrement fait ses preuves comme vendeur, car dans le moment l'opinion générale c'est plutôt que notre impôt sur le revenu n'est pleinement efficace qu'à l'égard des gens dont le revenu est visible et dont les contributions peuvent être prélevées à la source.

Il faudra plus qu'une affirmation des fonctionnaires intéressés pour nous convaincre que tous les Canadiens sont égaux devant l'impôt. Les seuls contribuables qui soient pleinement assujettis aux versements prévus par la loi, ce sont ceux dont les revenus apparaissent en totalité dans les listes de paie des employeurs. Ceux-là ne peuvent pas échapper. Mais les autres? De nombreux indices permettent de soutenir que les gens de la classe moyenne, c'est-à-dire les professionnels, les marchands, et beaucoup d'employés à qui leurs fonctions permettent de camoufler une partie de leur salaire en "dépenses", tous ceux-là peuvent facilement arrondir leur marge d'exemption.

Sans doute, il existe des limites au-delà desquelles le risque de se faire prendre est assez élevé, car les enquêteurs de l'impôt disposent de moyens de contrôle qui leur permettent d'atteindre les imprudents. C'est au sujet de cette catégorie que le fisc peut faire preuve d'efficacité. Ainsi les moyens de vérification élaborés qu'il possède quant aux placements sur valeurs mobilières ou sur immeubles lui permettent de pincer ceux qui veulent faire fructifier leurs économies clandestines.

De même ceux qui se livrent à des dépenses extravagantes, qui mènent un train de vie hors de proportion avec le revenu qu'ils déclarent, sont assez vite découverts. Les théauriseurs sont moins vulnérables. Mais les plus difficiles à atteindre sont sans aucun doute ceux qui restent dans les limites de la plausibilité même s'ils se donnent de confortables exemptions.

Tandis que les petits salariés, ceux qui gagnent le moins et qui ont souvent les plus lourdes charges familiales, paient leur impôt jusqu'au dernier sou, la classe moyenne plus fortunée, qui est plus en mesure de payer, élude une partie du fardeau. Ce régime est radicalement antidémocratique parce qu'il fausse la répartition de l'impôt.

Car le pouvoir fédéral, qui est forcé de tenir compte de cette situation dans ses prévisions budgétaires, hésite à dégrever comme il le devrait les plus petits contribuables, parce que les petits revenus constituent sa source de recettes la plus stable. Les petits salariés étant les plus faciles à atteindre ils portent la plus lourde charge. C'est un peu comme dans le domaine municipal où la propriété foncière porte la grosse part du budget parce qu'elle est éminemment facile à taxer.

Dans son discours du budget le printemps

dernier, le ministre des finances disait que pour augmenter les exemptions il serait forcé d'augmenter les taxes indirectes; cela serait évidemment injuste car de telles taxes atteignent plus fortement les petits revenus et les budgets familiaux; mais c'est une admission que les petits salariés fournissent une part exagérée des finances nationales.

Les chiffres confirment ce point de vue. En 1945, l'impôt personnel sur le revenu a donné \$654,496,000; là-dessus les gens gagnant moins de \$2,000 ont payé \$157,983,000. Il est vrai que ces petits contribuables étaient 1,677,300 sur 2,365,000 assujettis à l'impôt, et que leurs revenus représentaient \$2,227,559,000 sur un total de \$4,542,911,000. Mais comment peut-on justifier le fait que ces gens dont le revenu total moyen était de \$1,328, ont payé 24% de tout l'impôt de revenu personnel perçu au pays?

Devant ces chiffres l'on comprend la récente protestation de l'épiscopat de la province de Québec, qui réclame une exemption de \$1,500 pour les célibataires et de \$3,000 pour les chefs de famille. L'exemption de base a été légèrement relevée depuis 1945, mais elle est encore trop faible pour permettre "l'établissement des jeunes gens et l'éducation d'une famille nombreuse".

Apparemment le trésor fédéral n'ose pas relever les exemptions parce qu'il ne peut pas ou ne veut pas taxer plus efficacement les revenus supérieurs aux exemptions d'avant-guerre. Dans d'autres pays le fisc se montre plus agressif; en France par exemple l'Assemblée Nationale a approuvé un système rigoureux pour assurer la rentrée de l'impôt; cela consiste à fonder la taxe non seulement sur le revenu déclaré mais aussi sur le train de vie du contribuable; pour l'estimation du revenu total on tient compte de divers facteurs: cinq fois le loyer de la maison principale, plus trois fois le loyer de la maison d'été; 60,000 francs pour la première bonne, 90,000 francs pour chaque bonne additionnelle; 150,000 francs pour chaque domestique masculin; l'automobile entre aussi en ligne de compte. Ce régime peut paraître tracassier, mais c'est tout de même plus juste que de tout jeter sur le dos des petits salariés sans se préoccuper des conséquences sociales.

Dans le discours qu'il a prononcé hier soir à Radio-Canada pour dénoncer la hausse injustifiée des prix, M. Abbott a dit que si la suppression des subsides a entraîné une augmentation des prix, elle a par contre permis une diminution de l'impôt. C'est la meilleure admission que notre système pêche par la base. Ces subsides limitaient les prix de produits essentiels. Pour compenser l'augmentation de ces prix ce n'est pas une diminution des taxes de l'impôt qui convient, mais un relèvement de l'exemption, puisqu'il s'agit de produits essentiels. La politique adoptée par Ottawa là-dessus équivaut à un sabotage délibéré du budget familial.

Le publiciste que cherche le trésor fédéral pourrait commencer par "vendre" à M. Abbott l'idée qu'une politique plus agressive contre les évasions de l'impôt devrait s'ajouter à la campagne de persuasion. Notre démocratie politique restera une cible et un milieu de culture favorable pour les idées subversives tant qu'on ne se décidera pas à y ajouter la démocratie économique et sociale.

Paul SAURIOL

Feu M. Jacques Grenier

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue ce matin, de M. Jacques Grenier, fils de M. Jean Grenier, qui fait, depuis vingt-cinq ans, partie des services administratifs du *Devoir*. M. Grenier était comptable. C'était un ancien du Plateau et du Mont-St-Louis. Il a succombé à une maladie qui l'a emporté après quelques mois seulement. La dépouille mortelle sera exposée, à partir de ce soir, chez Bonnier, Dulos et Bonnier, avenue Papineau, près de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 h, au l'église Saint-Eusèbe de Veil.

Nous prions M. et Mme Grenier et leurs enfants d'agréer, dans leur grand deuil, l'hommage de notre vive sympathie.

de la constitution. Et il en doit être ainsi: rien de plus intime que le foyer, rien qui doive s'adapter davantage aux moeurs, aux habitudes, sociales d'une population au climat, aux matériaux fournis par la nature, etc., etc.

Et l'honorable Maurice Duplessis l'admettait quand il dirigeait l'opposition. Il réclamait du gouvernement Godbout un vaste programme d'aide aux coopératives, analogue à celui de la Suisse. Or, c'est le vaste programme depuis trois ans que M. Duplessis est au pouvoir?

Sans doute, le problème du logement a pris une telle ampleur qu'il réclame la collaboration de tous les gouvernements, de tous les corps publics, de toutes les associations libres. Mais M. Howe avait raison d'ajouter à Vancouver:

"la responsabilité d'entreprendre un tel programme est du ressort provincial".

Le gouvernement fédéral n'assurera un rôle dans ce programme "que si on l'y invite", et dans la mesure où on l'invitera. Bref, l'initiative appartient aux provinces, et l'Etat fédéral viendra à la rescousse quand l'autorité responsable réclamera son aide.

Jamais leçon d'autonomie plus décisive ne fut servie par un centralisateur à un autonomiste. Car le logement relève des provinces autant que la politique ouvrière, autant que la grève des salaires. Il faut posséder une notion bien policière de la poursuite provinciale pour lancer ses gendarmes dans l'une, quand on ne veut pas bouger dans l'autre.

Le sommeil de M. Duplessis

Car pour le logement, il n'y a pas seulement des besoins terribles, des nécessités pressantes — il y a des énergies disponibles qui ne demandent qu'à agir. Nous avons la chance de posséder déjà au moins une dizaine de vraies coopératives de logement dans le Québec. Quelques-unes, avec leurs propres ressources, ont déjà réalisé des projets admirables; d'autres n'attendent qu'un coup de main pour entrer en plein essor. Mais elles rencontrent des obstacles. Les leur route, notamment les difficultés de financement.

Elles ont des membres qui étudient la question depuis des mois et parfois depuis des années. Ces pères de famille veulent se construire, veulent devenir propriétaires, et sont prêts à consentir les sacrifices nécessaires.

À elles seules, les coopératives peuvent accomplir des merveilles. Elles ne réclament pas que l'Etat se substitue à elles, bien au contraire, car elles croient à l'initiative et à la responsabilité personnelles. Elles demandent qu'on aplanisse, par le crédit urbain et certaines mesures municipales, les difficultés quasi insurmontables qui gênent leur action.

Le gouvernement provincial va-t-il continuer de dormir? Va-t-il laisser des initiatives magnifiques progresser avec lenteur, quand il suffirait de si peu pour multiplier leurs réalisations? Aurons-nous un gouvernement autonomiste, seulement pour briser les grèves illégales? Réussirons-nous à interrompre à temps le sommeil de M. Duplessis?

Par leur faute

Par leur faute, les chefs du C.I.O. ont rendu impopulaires et inacceptables des réclamations qui à l'origine paraissaient justes. Ils invoquent maintenant des principes vrais, pour camoufler une situation qu'ils ont eux-mêmes gâtée.

Ils disent: "Une grève sans piquetage, c'est une grève illusoire". Et c'est vrai. Mais le piquetage existe en fonction de la grève. Si la grève est un défi conscient et volontaire à l'autorité responsable, alors le piquetage n'est pas plus justifiable que la grève. Le droit de piqueter n'est pas un droit absolu: c'est le moyen de rendre la grève efficace. Tant vaut la grève, tant vaut le piquetage. Quand la grève ne veut rien, le piquetage ne vaut pas davantage.

Ils disent encore: "Tout ce que nous voulons, c'est une semaine de travail plus courte, de meilleurs salaires et des conditions

Les mineurs retournent au travail

La situation s'améliore au Chili — Chefs de la grève appréhensifs

Santiago, Chili, 16 (A.P.) — Le général Guillermo Barros Tirado, ministre de la défense du Chili, a rapporté des mines de charbon, aujourd'hui, que 2,700 des 16,000 mineurs en grève sont retournés au travail depuis hier soir, à la suite d'un ordre du gouvernement.

La situation redevenirait normale, d'ici trois ou quatre jours, a-t-il dit. La grève, qui, d'après le gouvernement, est le résultat de l'"agitation communiste", est entrée dans sa 13e journée. Les mineurs réclament un meilleur salaire.

Le général a dit que les 2,700 mineurs sont retournés à leurs puits de mine "en dépit d'une pluie torrentielle et de l'action du parti communiste". Il a ajouté que 5,000 mineurs se sont présentés pour conscription militaire, la limite de temps étant expirée depuis hier soir. Des trains spéciaux ont amené 1000 mineurs d'autres parties du pays.

On rapporte qu'un grand nombre de chefs de grève ont été arrêtés, sur l'accusation d'avoir tenté d'empêcher les mineurs de retourner à leur travail.

La guerre en Indochine

Paris, 16 (A.P.) — Des rapports disent que les troupes françaises ont lancé une grande offensive afin d'écraser les forces républicaines du Viet Nam dans l'Indochine du Nord, ont été niées aujourd'hui par le ministre des affaires étrangères de France, qui a dit que les opérations se faisaient actuellement sur une petite échelle et que le nombre de morts était peu élevé. Dans un exposé formel, le ministre a dit que les forces militaires françaises prenaient les mesures nécessaires afin de faire laire les canons et qu'elles avaient "entrepris la ré-occupation de certaines sections afin de protéger la population". Des rapports parlant de grande bataille étaient "tendancieux".

Des dépêches venant de Hanoi, hier, avaient cité un communiqué français rapportant des combats entre les Français et les forces du Viet Nam dans une vaste région. La radio du Viet Nam avait mentionné précédemment que les Français avaient lancé une grande offensive contre leurs forces.

de travail plus abordables". Voilà bien tout ce que désirent les salariés, mais pas leurs chefs. Ils l'ont déclaré: leur premier but, c'est "un règlement national", c'est-à-dire le recul des provinces, et une législation uniforme qui fera l'affaire d'un éventuel gouvernement C. F. C. Ces objectifs politiques empêcheront précisément que ne soient atteints les buts sociaux et économiques.

Enfin, les chefs de la grève prétendent invoquer "Saint-Thomas d'Aquin, le grand théologien de notre Eglise, qui dit que nous ne devons pas obéissance aux tyrans", et aussi Jacques Maritain, le grand philosophe chrétien, qui a dit que nous "ne devons pas obéissance aux lois injustes".

La loi injuste, ce serait notre législation ouvrière? J'ai rencontré ses auteurs, mais il existe des moyens de la corriger dès la prochaine session, et son "injustice" n'est évidemment pas de celles qui légitiment une révolution... Quant au tyran, ce serait l'Etat provincial? Les brimades de M. Duplessis n'ont pas ruiné l'autorité de la province, et il est assez pénible de voir invoquer contre elle l'autorité de saint Thomas et celle de Maritain.

J'ai pareillement entendu des économistes distingués et capitalistes, s'appuyer sur la doctrine thomiste de la propriété privée pour justifier les abus les plus criants du régime libéral. Les citations sont comme les statistiques: on en trouve toujours une de son côté. Mais la résistance aux lois injustes selon saint Thomas pose quelques petites conditions dont le C. I. O. ne paraît pas s'embarrasser outre mesure.

Des chefs ouvriers ont engagé les troupes dans une aventure qui ne mène nulle part, sinon à l'échec ou à la démission de l'autorité compétente. L'autorité, cette fois, a pleinement raison de se défendre: pourvu qu'elle conserve son sang-froid et ne fasse pas inutilement de martyrs. Il semble jusqu'ici que les négociations menées dans les autres provinces nous rapprochent d'une solution beaucoup plus que les méthodes brutales. Par exemple, appréhender des chefs grévistes chez eux la nuit, comme s'il s'agissait de dangereux criminels, c'est d'une psychologie pour le moins douteuse.

André L.

L'ouragan a perdu de son intensité

Un mort, des blessés, et des dommages assez élevés: tel est le bilan de cet orage

Savannah, Georgie, 16 (A.P.) — Un ouragan tropical, qui faisait rage hier, n'était ce matin qu'un murmure parmi les pins de la Georgie, à la suite d'une marche sans entraves et semant partout la dévastation sur la côte géorgienne.

L'orage, qui prit naissance dans la mer des Caraïbes, a laissé dans son sillage un mort, des blessés et des dommages à la propriété — des arbres déracinés, des poteaux de téléphone et d'électricité tombés, des toitures qui coulent, des fenêtres brisées et des enseignes tordues et déchirées.

Des torrents couvraient encore les riches régions fruitières du sud de la Floride, autour de Miami.

Après son passage au-dessus de la Floride, dimanche, on croyait que l'ouragan se dirigerait vers l'Atlantique-nord, mais il se retourna et se dirigea directement sur Savannah. Plusieurs habitants de cette ville étaient allés se coucher sans songer à l'ouragan. Des sirènes avaient donné l'alarme.

On estime officiellement à \$1,000,000 le montant des dommages causés à Savannah.

Une défaite pour les communistes

Le C.I.O. appuie sans réserve la politique étrangère des Etats-Unis

Boston, 16 (A.P.) — Le congrès des organisations industrielles (C.I.O.) a clairement fait savoir, hier, qu'il secondait résistiblement le secrétaire d'Etat, M. Marshall, ainsi que la politique étrangère des Etats-Unis. Au cours de l'un des plus violents débats jamais engagés à une convention du C.I.O. depuis les six dernières années, lesgrués à applaudir constamment les travaux de la droite ont crié leur appui à la politique américaine et qui ont vertement critiqué les méthodes russes et communistes.

C'était une éclatante rebuffade à l'égard des membres de la gauche du C.I.O., alors que le président Philip Murray a pris part à la critique. Les applaudissements les plus bruyants et les plus prolongés eurent lieu au moment où George Baldanzi, représentant les ouvriers du textile, a dit qu'en Russie, le président Truman était comparé à un second Hitler, ajoutant qu'il ne pouvait être un second Hitler, parce que s'il l'était, la Russie négocierait un pacte avec lui.

Le général Marshall lui-même avait adressé la parole à la convention, au début de la journée. Les délégués l'ovationnèrent. M. Murray l'a désigné comme étant "l'un des plus grands champions de la paix au monde".

trois troupes dans une aventure

"Saint-Thomas d'Aquin, le grand théologien de notre Eglise, qui dit que nous ne devons pas obéissance aux tyrans", et aussi Jacques Maritain, le grand philosophe chrétien, qui a dit que nous "ne devons pas obéissance aux lois injustes".

La loi injuste, ce serait notre législation ouvrière? J'ai rencontré ses auteurs, mais il existe des moyens de la corriger dès la prochaine session, et son "injustice" n'est évidemment pas de celles qui légitiment une révolution... Quant au tyran, ce serait l'Etat provincial? Les brimades de M. Duplessis n'ont pas ruiné l'autorité de la province, et il est assez pénible de voir invoquer contre elle l'autorité de saint Thomas et celle de Maritain.

J'ai pareillement entendu des économistes distingués et capitalistes, s'appuyer sur la doctrine thomiste de la propriété privée pour justifier les abus les plus criants du régime libéral. Les citations sont comme les statistiques: on en trouve toujours une de son côté. Mais la résistance aux lois injustes selon saint Thomas pose quelques petites conditions dont le C. I. O. ne paraît pas s'embarrasser outre mesure.

Des chefs ouvriers ont engagé les troupes dans une aventure qui ne mène nulle part, sinon à l'échec ou à la démission de l'autorité compétente. L'autorité, cette fois, a pleinement raison de se défendre: pourvu qu'elle conserve son sang-froid et ne fasse pas inutilement de martyrs. Il semble jusqu'ici que les négociations menées dans les autres provinces nous rapprochent d'une solution beaucoup plus que les méthodes brutales. Par exemple, appréhender des chefs grévistes chez eux la nuit, comme s'il s'agissait de dangereux criminels, c'est d'une psychologie pour le moins douteuse.

Enfin, les chefs de la grève prétendent invoquer "Saint-Thomas d'Aquin, le grand théologien de notre Eglise, qui dit que nous ne devons pas obéissance aux tyrans", et aussi Jacques Maritain, le grand philosophe chrétien, qui a dit que nous "ne devons pas obéissance aux lois injustes".

André L.

40,000 marins en grève aujourd'hui

Le transport paralysé dans les ports français — 3,300 employés du métro parisien retournent au travail — Manoeuvre politique dénoncée par M. Ramadier

Paris, 16. (C.P.) — La grève de 40,000 marins de la marine marchande et de débardeurs, qui demandent des augmentations de salaires, a paralysé virtuellement toutes les expéditions dans les ports français, aujourd'hui, tandis que le gouvernement lutte désespérément pour pallier à la grève du transport à Paris.

Un dixième des employés du métro parisien, qui font partie de deux unions indépendantes, ont décidé de mettre fin à leur grève de trois jours, malgré l'appel de la Confédération générale des travailleurs, dominée par les communistes, qui a demandé à ces ouvriers de tenir ferme. La C.G.T. contrôle tout le personnel important, et pourrait anéantir les efforts tentés pour rétablir un service partiel.

Dans presque tous les ports, les navires français et étrangers ont été forcés d'aborder sans l'aide des remorqueurs.

Deux navires ont été paralyés par la grève, à Bordeaux, et quatre au Havre. Les marins à ces endroits demandent une augmentation de salaire de 15 pour cent. D'autres navires sont affectés à Marseille, à Cherbourg et dans d'autres ports.

Le premier ministre Ramadier, soulignant que les élections municipales françaises se tiendront dimanche prochain, a dit que la grève du métro et des autobus était d'inspiration politique.

Nier, le premier ministre a

Les salaisons

162 arrestations effectuées à date

Onze autres grévistes appréhendés ce matin — La situation est passablement calme, sur le front local — Grande offensive en préparation pour la fin de semaine

Le nombre des arrestations en marge de la grève des salaisons a été porté à 162 ce matin alors que 11 grévistes de l'Union des ouvriers unis des salaisons d'Amérique (C.I.O.-C.C.T.) ont été appréhendés aux abords des établissements de Canada Packers et de Wilsil Lée.

De plus, hier après-midi, le juge en chef Edouard Archambault a émis des mandats contre deux grévistes, Ernest Amyot et Guy Gravel, qui sont accusés de voies de fait sur trois employés de la compagnie Modern Packers qui étaient à livrer de la viande dans un établissement de la rue Ontario, près de la rue Poupert.

Tous ont été libérés provisoirement moyennant le cautionnement habituel de \$25 en attendant leur comparution.

Dans son ensemble, la situation est assez calme sur le front local. Toutefois, les grévistes se préparent à une grande offensive pour la fin de semaine en réponse aux établissements Canada Packers, Wilsil et Modern Packers qui ont lancé un appel pour embaucher de nouveaux employés, à savoir des apprentis-bouchers de l'extérieur.

Les autorités des salaisons ont déclaré hier que leur situation s'améliorait de jour en jour. A Canada Packers, on aurait commandé l'abattage hier. Chez Wilsil, environ 175 employés seraient retournés au travail sur un total de près de 700.

L'offensive de fin de semaine consistera particulièrement en de grandes assemblées et causeries radiophoniques.

De plus, un porte-parole de l'union a déclaré hier soir que "les grévistes auraient probablement tenté de prendre des mesures draconiennes pour empêcher le retour au travail des briseurs de grève". Il n'a pas voulu préciser toutefois la nature de ces mesures.

Le "front uni" de toutes les organisations ouvrières affiliées au C.I.O. et au C.C.T. consistera probablement en une assemblée monstre qui serait tenue lundi soir prochain, au Forum, sous les auspices du Conseil du travail de Montréal. Des représentants du Conseil des métiers et du travail doivent aujourd'hui prendre des décisions précises sur la part que prendront leurs organisations dans l'organisation du "mouvement contre le gouvernement de la province de Québec".

On a rapporté aussi que l'organisateur des salaisons, Jacques Casgrain, prononcerait plusieurs causeries radiophoniques au cours de la fin de semaine.

Alex McAulane, premier vice-président du Congrès canadien du travail, William Smith, président du Conseil du travail de Montréal et plusieurs autres dirigeants du C.C.T., ainsi que Pat Conroy, secrétaire-trésorier, adresseraient la parole à l'assemblée de lundi soir.

Chez les compagnies, on espère que d'ici une semaine le travail sera régulier. On croit que 500 ouvriers répondront à l'appel lancé hier. Quant aux nouveaux employés on prétend qu'un entraînement de deux ou trois jours leur suffira et que dès lors, les établissements fonctionneront normalement.

réussi à empêcher une grève nationale des chemins de fer, et hier soir encore, il a entravé le mouvement de grève des employés du gaz et de l'électricité qui réclamaient une augmentation immédiate de 11 pour cent, augmentation approuvée par le gouvernement en juillet dernier.

M. Ramadier a eu des entretiens aujourd'hui avec des experts en transport, afin de trouver un moyen pour remettre le métro parisien en marche, au moins partiellement, avec les 3,300 ouvriers qui ont consenti à retourner au travail. Le métro emploie régulièrement 33,000 ouvriers.

Les chauffeurs de taxis de la capitale ont commencé aussi aujourd'hui une grève de 24 heures, pour protester contre "l'incertitude du gouvernement à trouver une solution au problème du commerce du taxi", à la suite des récentes restrictions sur la gazoline.

8,000 chauffeurs de taxi, appartenant à la Confédération générale des travailleurs, ont obéi à l'ordre de grève, mais environ 1,000 chauffeurs de taxis privés, membres d'une autre union, ont décidé de continuer comme à l'ordinaire.

Les camions militaires, ramené d'Allemagne et les autobus nolisés par le gouvernement, ont assuré aujourd'hui le transport de milliers de Parisiens, tandis qu'un grand nombre d'autres citoyens se sont rendus à leur ouvrage en bicyclette ou même à pied, comme aux jours de l'occupation allemande.

Blocs-notes

Allons-y à fond

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'ajouter son énergique protestation à celles qu'ont déjà, sous des formes diverses, et avec un ton varié, émises divers journaux, dont certains de langue anglaise, et des sociétés, dont la Saint-Jean-Baptiste de Québec et la Société des Ecrivains.

De ce geste que tout lui commandait: son objectif affiché, son long passé, etc., il faut féliciter notre Société nationale. Mais il importe que les protestations n'en restent pas là, que personne ne se croie justifiable de se faire, parce que la Saint-Jean-Baptiste a parlé.

Cette déclaration nouvelle, qui suit de si près celle de la Ligue d'Action nationale, ne doit servir qu'à stimuler les énergies et à provoquer de nouvelles interventions.

Que tous les corps qui disposent de quelque influence s'efforcent d'intervenir. Que les individus fassent de même. Que l'on s'emploie à développer le mouvement dans les milieux non français. Indirectement, c'est une chose qui intéresse ceux-ci tout autant que nous.

Et l'on a vu qu'un haut fonctionnaire ontarien, M. Chester Walters, contrôleur des Finances de la province voisine, vient de donner, à ce propos, à ses congénères de langue anglaise, un retentissant exemple.

Pour les Anglo-Canadiens comme pour nous, l'abstention risque, sinon de prendre figure d'approbation tacite de la campagne contre les postes français

de radio, de favoriser tout au moins ceux qui veulent leur fermer l'accès des horizons de l'Ouest.

Méditations, pour notre part, le tragique appel de l'Association canadienne-française de l'Alberta: Lettres, pétitions, télégrammes, articles de journaux, démarches. Tout doit être mis en branle pour faire entendre la note de la vérité au-dessus des clameurs du fanatisme.

A l'œuvre donc, d'un bout à l'autre du pays, et faisons triompher une fois de plus la cause de la liberté et de la justice.

Il n'y a pas de temps à perdre. La question reviendra tout prochainement devant le Bureau des gouverneurs de Radio-Canada. Du reste, chaque démarche a chance d'en provoquer d'autres. Le vieil axiome latin garde toujours sa valeur et son actualité: *Exempla trahunt*, l'exemple entraîne.

O. H.

La crise du logement ne se dénoue pas. On réclame l'aide de l'Etat. On lui demande, non une intervention directe (sauf dans la lutte contre les taudis), mais le crédit urbain qui permettrait aux coopératives et aux individus de construire leurs propres maisons. Les journaux rapportaient ces jours derniers une réponse de

l'honorable C. D. Howe. La nouvelle paraissait excellente: 12,000 logements à loyers modiques en 1948. Mais en y regardant de plus près, il faut déchanter: l'Etat fédéral se substitue aux particuliers, c'est lui qui financera et construira. En somme, il ne fait qu'amplifier son programme d'aide aux retours du front.

Pour être juste, nous devons ajouter que M. Howe ne prétend aucunement résoudre l'ensemble du problème. Il a même donné dans sa causerie de Vancouver une cuisante leçon de droit constitutionnel à l'autonomiste premier ministre de la province de Québec. C'est rare. Quand il parle de radio, par exemple, M. Howe nous a habitués à d'autres points de vue. Reconnaissons que pour une fois il a raison.

La leçon d'autonomie suivie par un centralisateur

Qu'a dit M. Howe? Ceci:

"Le logement est une question de propriété et de droit civil, et par conséquent cette question relève des gouvernements provinciaux et municipaux. Cela, a-t-il ajouté, est consacré de fait la participation du gouvernement fédéral dans ce domaine.

"Règle générale [sauf lorsqu'il s'agit des anciens combattants], l'action du gouvernement fédéral doit se limiter à l'adoucissement des conditions de crédit et à l'octroi d'aide aux entrepreneurs qui s'occupent activement de la construction des maisons". (d'après la Presse d'hier).

C'est juste. Et ce n'est pas une découverte: il suffit pour s'en apercevoir de posséder la connaissance la plus rudimentaire

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BELAIR 3361.

L'actualité

Les propagandistes

de M. Drew

Le premier ministre de l'Ontario, M. George Drew, s'est impatienté des lenteurs du gouvernement fédéral au cours de la dernière session et il s'est rendu lui-même en Angleterre pour faire une tournée de propagande en faveur de l'immigration britannique au Canada. L'"Ontario House" à Londres possédait son service de publicité et de recrutement qui était à l'œuvre depuis la fin de la guerre, mais M. Drew a tenu à jouer lui-même le rôle de propagandiste extraordinaire. A son retour, il a vigoureusement dénoncé l'inaction du gouvernement fédéral en annonçant que le bureau de recrutement ontarien avait dressé une liste de milliers de bons Britanniques qui ne demandaient pas mieux que de s'en venir au Canada. Pour répondre à l'argument que les navires faisaient défaut pour les transporter, il avait conclu une entente avec une compagnie d'aviation des Etats-Unis pour transporter 7,000 immigrants en avion au cours des prochains mois. Cela lui avait valu une riposte assez vive de la part de M. Hume qui lui reprochait d'avoir violé les accords aériens conclus entre la Grande-Bretagne et le Canada dans son zèle impatient, mais il semble bien que M. Hume soit revenu à de meilleurs sentiments en matière d'immigration depuis son récent voyage en Angleterre.

Les recrues de M. Drew sont donc venues en Ontario, mais elles ne sont pas toutes restées. C'est ainsi qu'une dépêche de

Londres nous annonçait ces jours derniers que le retour en Angleterre de 10 de ces immigrants qui étaient allés tenter fortune en Ontario. Le représentant du journal "Daily Mirror" a fait une grande publicité à leurs déclarations. L'opinion générale parmi ces rapatriés, c'est que le projet Drew est excellent pour les célibataires, mais qu'il ne vaut rien pour les familles. M. Drew et les fonctionnaires du gouvernement provincial ontarien avaient bien fourni de l'emploi à tous ces immigrants, mais ils n'avaient pas réussi à leur trouver de logis, pas plus d'ailleurs qu'aux citoyens canadiens de Toronto.

L'agent général du gouvernement ontarien à Londres, M. J. S. P. Armstrong, a déclaré que 18 seulement des 2,000 immigrants transportés en Ontario par avion étaient rentrés en Angleterre. L'un de ces rapatriés a cependant déclaré au "Daily Mirror" qu'un grand nombre d'entre eux suivraient son exemple s'ils disposaient de l'argent nécessaire pour acquitter le prix du passage de retour. Un autre a déclaré que les loyers ont atteint des chiffres astronomiques en Ontario.

On admet généralement dans le monde des affaires que le client satisfait est le meilleur propagandiste possible. De ce point de vue, M. Drew aura apparemment recruté parmi ses immigrants des propagandistes des deux catégories — les satisfaits et les mécontents. Et comme la propagande doit se faire en Angleterre même, il y a gros à parier que les rapatriés réussiront à créer une impression plus forte que leurs camarades établis en Ontario.

P. V.

Hauts fonctionnaires en visite à Québec

Québec, 16.— M. N.-R. Crump, de Toronto, vice-président de la région de l'Est du Pacifique Canadien, accompagné de hauts fonctionnaires de cette compagnie, a fait hier une tournée de visites à travers la ville de Québec. Les hôtes du maire Borne de cette ville, ces représentants du C.P.R. ont aussi fait l'inspection des sites industriels de St-Malo et de la Pointe-aux-Lièvres. Durant l'avant-midi, les invités furent reçus à l'hôtel de ville où ils signèrent le livre d'or. Au cours de la réception qui suivit cette cérémonie, M. Crump porta la parole et rappela le rôle important qu'avait joué la ville de Québec dans le développement du Canada, tant au point de vue culturel qu'industriel.

Après avoir visité les usines de St-Malo et de la Pointe-aux-Lièvres dans l'après-midi, M. le maire Borne se fit un plaisir de rendre un grand honneur à ses invités en leur offrant un dîner offert par M. Crump qui fut suivi par des allocutions prononcées par M. le maire Borne et quelques-uns des invités. En souhaitant la bienvenue aux dignitaires de la ville, M. Crump adressa au maire de Québec des félicitations pour la magnifique travail qu'il accomplissait à Québec au cours des dernières années.

Les représentants du Pacifique Canadien qui accompagnaient M. Crump, étaient : F.-A. Pouliot, surintendant général du district de Québec, Montréal; A.-H. Cadieux, chef du service des Esclaves, Montréal; J.-P. A. Gravel, C.R., Québec; G. Hian, gérant adjoint du service des Marchandises, Montréal; G.-E. Carter, adjoint du gérant du service des Voyageurs, Montréal; P.-E. Giras, commissaire du service des Voyageurs, Montréal; L.-G. Prevost, C.R., service du Contentieux, Montréal; F.-W. Collins, commissaire industriel; Jean Marchand, officier des Relations Extérieures, Québec; M.-J. Dempsey, agent général, Québec; J.-U. Lemieux, agent régional, Québec; J.-M. Lemay, agent régional, service des Voyageurs, Québec; J.-U. Brazeau, surintendant de la division des Laurentides; et M.-H.-T. Crump, haut fonctionnaire du C.P.R. à sa retraite et père de M. N.-R. Crump.

Le prochain congrès des optométristes

Les Trois-Rivières, 16 (D. N. C.) — Le prochain congrès des optométristes de la province de Québec, aura lieu dans la ville des Trois-Rivières en 1948. C'est ce qui a été décidé au dernier congrès de cette profession, à Granby, où notre région était représentée par cinq personnes: MM. J.-Alphéa Gré, de Grand-Mère, président; Maurice Lanouette, Jean Gascon et Paul Boisvert des Trois-Rivières, et André Sansfaçon de Grand-Mère.

Au Kiwanis-Saint-Laurent

Sur la prose des journalistes

M. Roger Duhamel retrace les étapes du journalisme et indique dans quelles conditions le reporter doit travailler

Une intéressante causerie a été prononcée hier midi par M. Roger Duhamel, journaliste, devant les membres du club Kiwanis-Saint-Laurent. Il a rappelé à ses auditeurs le rôle du journaliste dans notre société, le bien et le mal qu'il peut accomplir et les conditions de travail auxquelles doit se soumettre celui qui veut faire métier de journaliste.

"La pratique constante et forcement fébrile du journalisme, dit M. Duhamel, corrompt rapidement un style; elle enseigne le raccourci et la clarté, elle écarte toute recherche d'originalité, et après quelques années il devient à peu près impossible au journaliste, à moins qu'il ne se soumette à une véritable hygiène intellectuelle, de posséder un mode d'expression qui lui soit rigoureusement personnel".

"Néanmoins, remarque le conférencier, si les journalistes comme tels n'ont aucune ambition littéraire ou politique, ils s'estiment amplement récompensés lorsqu'ils parviennent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs contemporains quelques idées nécessaires, lorsqu'ils se sentent devenir les auxiliaires modestes de ceux qui doivent assumer les responsabilités de la cité. Vulgarisateurs et interprètes, ils sont le vivant trait d'union entre les penseurs, les guides de la nation, et la foule des lecteurs.

C'est un rôle, qui en vaut beaucoup d'autres. Comparant la prose journalistique d'hier avec celle d'aujourd'hui, le conférencier fait remarquer que ce qui s'écrit dans les journaux est éphémère: les journalistes le savent du reste et n'entretiennent aucune illusion sur la pérennité de leurs proses. M. Duhamel n'en a pas moins puisé dans les éditions de journaux du début du siècle pour faire revivre certains passages d'articles que présentaient nos pères: prose verbeuse, rédaction pompeuse, lourde et compliquée, polémiques belliqueuses qui s'attaquent plus à la personnalité de l'individu qu'à ses actes.

Et en terminant, le conférencier conclut qu'à feuilleter ces journaux d'une ère révolue, on reconnaît que les hommes de ce temps ont été semblables à eux-mêmes, en proie aux mêmes passions et aux mêmes intérêts. On constate surtout que les journalistes ne manquaient pas de verve et que pour relever ces faiblesses, ils avaient souvent la dent longue et le mot cruel. Les lecteurs regretteront-ils quelquefois ces temps de luttes homériques? M. Duhamel laisse à chacun le soin de répondre à cette question.

Le conférencier avait été présenté par M. Emile Massicotte; il fut remercié par M. Henri Cuirot.

MM. Antoine DesMarais, Paul Dozois et Raoul-D. Gadbois au Conseil

Ils y représenteront respectivement la Chambre de commerce et la Chambre de commerce des jeunes — M. Aimé Parent perd son mandat

MM. Paul Dozois et Antoine DesMarais représenteront la Chambre de commerce du district de Montréal au Conseil municipal, après les élections de décembre prochain.

L'exécutif de la Chambre de commerce s'est réuni hier midi et il a décidé de nommer M. DesMarais pour remplacer M. Aimé Parent, membre du comité exécutif et président de la Commission consultative d'urbanisme.

Le départ de M. Parent était prévu depuis plusieurs mois déjà. La Chambre de commerce ne semblait pas satisfaite de son attitude à l'exécutif et au Conseil. Au cours de la séance du budget, en mars dernier, M. Parent s'est trouvé en opposition directe avec la Chambre de commerce au sujet des augmentations des permis de la ville. La Chambre, par son autre représentant, M. Paul Dozois, a fait la lutte aux augmentations et M. Parent a pris parti avec l'exécutif, contre la Chambre de commerce. Depuis ce jour son sort était décidé.

M. DesMarais est bien connu à Montréal. Il a été président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, premier président canadien-français de la

Chambre de commerce des jeunes du Canada et il est actuellement trésorier honoraire de la Chambre aînée. C'est un tout jeune homme. A une excellente intelligence, il allie un jugement sûr et de vastes connaissances. Il sera certainement un actif pour le Conseil.

M. Dozois est également avantageusement connu. Il a été président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, représentant de cette association au Conseil municipal, puis représentant, depuis la mort de M. Philias Paré, de la Chambre aînée au même endroit. Sa réélection ne faisait pas de doute, car ses interventions ont toujours été heureuses au Conseil.

La Chambre cadette

M. Raoul-D. Gadbois, premier vice-président de la Chambre des jeunes, a été nommé hier comme conseiller municipal pour représenter cette association. Il succède à M. Jean Morin, car la tradition veut qu'un conseiller ne soit jamais nommé deux fois consécutives par la Chambre cadette.

Plusieurs milliers de voyageurs emprisonnés dans un métro

Un train est immobilisé dans un tunnel traversant l'East River, à New-York

New-York, 16 (A.P.) — Des voyageurs du métro, couverts de sueur et nerveux, se sont réfugiés en lieu sûr en franchissant un tunnel traversant l'East River, après qu'un train eut été immobilisé par une panne dans ce tunnel, à l'heure d'affluence, emprisonnant quelque 4,000 personnes.

Des femmes épuisées s'évanouirent en atteignant la surface, après s'être traînées le long des dormants et des voies et avoir escaladé des rebords de 100 pieds ou des escaliers d'urgence.

Plus d'une douzaine de passagers furent étendus à terre, d'autres furent ranimés par des escouades de secours de la police sur le théâtre des évènements.

Quatre trains bondés d'employés se rendant au travail, furent immobilisés dans le tunnel.

Première séance de ce conseil d'arbitrage

Les Trois-Rivières, 16 (D.N.C.) — Le tribunal d'arbitrage, constitué sous la présidence du juge Aimé Garon, de la Cour des sessions de la paix de Québec, pour régler le litige entre la commission des écoles catholiques et les syndicats d'instituteurs et d'institutrices, siégera pour la première fois à 4 h. vendredi après-midi. Les séances auront lieu au palais de justice. Deux demandes principales seront soumises au tribunal d'arbitrage, celle d'une hausse de salaire et celle de l'atelier syndical.

M. Eric Héroux, homme d'affaires trifluvien, est l'arbitre désigné par la commission scolaire et M. Léo Guindon, de Montréal, président de la Fédération des instituteurs catholiques de la province de Québec, est l'arbitre désigné par les deux syndicats.

M. Lucien Côté, C.R., sera comme procureur de la commission et M. François Nobert comme procureur des instituteurs.

PROGRES CONSTANT CHEZ LES CORDONNIERS

variation en marge du différentiel de la chaussure

M. Almanzor Henrichon rapporte que soixante et un nouveaux membres ont été acceptés au sein de l'Association des travailleurs en chaussures incorporée, lundi soir dernier, au Café Saint-Jacques. Par ailleurs, des certificats d'assurance gratuits de \$400 ont été remis à quatre-vingt-cinq nouveaux membres. "Comme on le voit, a commenté M. Henrichon, l'A.T.C. va toujours de l'avant à un rythme accéléré". On a également annoncé que plusieurs griefs avaient été résolus à la satisfaction des membres.

Le président de l'Association, M. René Champagne, a déclaré qu'en ces temps difficiles pour les cordonniers, ceux-ci devaient s'organiser et surtout bien s'organiser. Les bons cordonniers, ceux qui ont de l'ambition, sont généralement bien organisés, dit-il.

En marge du différentiel qui existe actuellement dans certaines usines de chaussures, le président de l'A.T.C. a fait observer que "beaucoup trop d'étrangers à notre profession y molestent les ouvriers. Ce n'est pas à coup de bâtons ni à coups de pieds qu'on règle un différend. Que les étrangers laissent donc aux cordonniers eux-mêmes le soin de régler leurs propres problèmes et tout le monde en tirera profit".

M. Champagne a poursuivi ses remarques en disant que les frictions provoquées par le différentiel causaient un tort énorme aux travailleurs en chaussures en laissant croire au public et aux employeurs qu'ils étaient responsables des excès commis. Qu'on le sache bien, a dit le président de l'A.T.C., "les désordres actuels ne sont nullement l'œuvre des cordonniers, mais bien celle de personnages absolument étrangers à notre industrie. Les cordonniers ont trop de sens commun, trop de sagesse et trop le sens des mesures pour utiliser de tels procédés".

L'Association possède toujours des emplois vacants pour des travailleurs en chaussures expérimentés. Les hommes et les femmes sans emploi sont priés de communiquer avec M. Henrichon, 1720, rue Aylwin, FR. 4392, sans retard.

L'assemblée régulière du comité exécutif de l'A.T.C. aura lieu lundi soir prochain, au Café Saint-Jacques.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par N. Levitt, no 4415 boulevard Saint-Laurent, pour permission de maintenir 2 moteurs électriques (2 de 7 1/2 c.v.) sur les lots nos P.391 et P.392 de la division cadastrale Village Inland de Saint-Jean-Baptiste, Quartier Saint-Jean-Baptiste, no 4415 boulevard Saint-Laurent.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séjour dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 16 octobre 1947.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Frideric Lamp Mfg Co., no 434 rue Sainte-Hélène, pour permission d'installer 3 moteurs électriques (1 de 7 1/2 c.v. et 2 de 5 c.v.) sur le lot no P.77 de la division cadastrale du quartier Quartier St-George, no 434 rue Sainte-Hélène.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séjour dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 16 octobre 1947.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par C. Poupard Ltee, no 2443 rue Messier, pour permission d'ériger un entrepôt d'autos sur les lots de subdivision nos 773, 774, 775, 776 et 777 du lot no 261 de la division cadastrale de la Paroisse de Montréal, Quartier St-Gabriel.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séjour dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 16 octobre 1947.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Hollandizing Corp. (Canada) Ltd., no 2600 rue Mullins, pour permission d'agrandir du nupta (il réservoir de 500 gallons) pour l'us sur les lots de subdivision nos 23 à 32, 33, P.34 du lot no 2674 de la division cadastrale de la Paroisse de Montréal, Quartier St-Gabriel.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séjour dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 16 octobre 1947.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Vermiculite Insulating Limited, no 3088 avenue de l'Industrie, pour permission de maintenir un moteur électrique (1 de 10 c.v.) sur les lots nos 289 et 291 de la division cadastrale de la Paroisse de Montréal, Quartier St-Gabriel, no 2337 rue Manufacturiers.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séjour dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 16 octobre 1947.

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION
APaise LES NERFS
DISSIPe TOUS MALaises
RECONFORTE

* Toutes pharmacies

Anciens de St-Jacques

Tous les anciens élèves de l'école Saint-Jacques sont priés de se réunir à leur Alma Mater, le dimanche 19 octobre, à 9 h. 30 précises à l'occasion de leur assemblée annuelle.

La réunion débutera par une grand-messe en l'église Saint-Jacques, à 10 heures.

Un buffet sera servi à tous les anciens à midi.

Un rapport des activités de l'année et de la situation financière sera donné au bénéfice des anciens.

Clôture de la réunion à 2 heures.

Pour renseignements, téléphonez à M. Albert Lapointe, FR. 7876 ou au Frère directeur: LA. 1462.

"Pas de bonheur sans toi!"

Demain, commencera dans le "Devoir" la publication de "Pas de bonheur sans toi!", le nouveau feuilleton de Pierre Chanlaine.

Commandez maintenant

POMMES MacINTOSH

de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH FANCY. Livraison au commencement d'octobre. Donnez votre commande dès aujourd'hui. Livraison immédiate.

LE 1/2 MINOT **\$2.98**

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE

Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

Vient de paraître

COURS D'ECONOMIE POLITIQUE

Par Firmin Létourneau, agronome

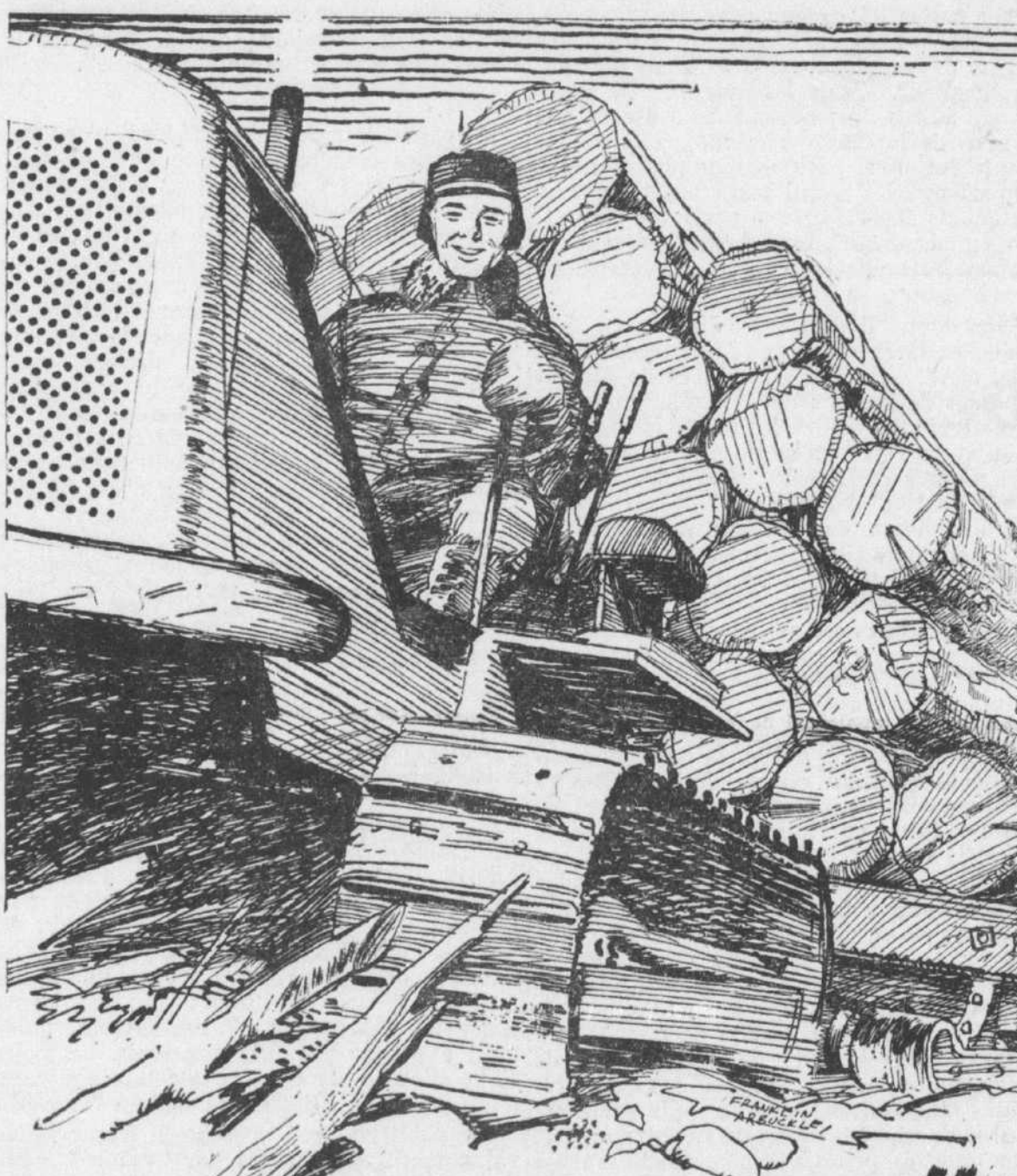
L'activité économique, la science économique, la production des richesses, la circulation des richesses, la répartition des richesses, la consommation des richesses, les crises économiques et les doctrines économiques.

Préface de M. Edouard Montpetit

"Ce Précis prend une singulière valeur du fait qu'il est avant tout canadien d'esprit et de tendance. Outre l'idée fondamentale de conquête économique, qui en forme le leitmotiv, il expose les diverses formes que revêt, dans notre milieu, l'activité économique, et souligne nos chances de participation aux affaires si nous y savons mettre l'intérêt et l'entrain voulus."

Fort volume : 6 po. x 9, 400 pages

En vente chez l'auteur: F. Létourneau, Oka (Deux-Montagnes). Prix spécial: \$2.10 franco.



"Ce qu'il tire!"

A PRÉSENT, quand Jos va travailler dans la forêt avec son équipe, il en sort des billes deux fois plus vite qu'avant. Ce qu'il en abat de la besogne, le nouveau tracteur qu'il a acheté!

A son retour au village, Jos trouve la scierie en pleine activité; elle est prête à prendre tout le bois qu'il peut lui livrer... Cette activité redoublée, qui fait rouler l'argent dans toute la région, vient en grande partie de ce que Jos, un jour, est allé demander au gérant de sa banque de lui faire une avance pour acheter un tracteur.

Dans les centres forestiers et dans les hameaux des alentours, dans les grands ports de mer comme dans les petits villages de pêcheurs, le crédit bancaire — l'argent au travail — contribue au développement de l'activité économique de régions entières. La fonction du gérant de votre banque, c'est d'aider les hommes et les femmes à saisir les occasions favorables qui se présentent, et de mettre les facilités de la banque à votre service et au service de vos voisins.

C'EST LÀ UN EXEMPLE du rôle que jouent les 3,200 succursales de banque du pays dans la vie et le travail de chaque jour des Canadiens.



COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

Le zonage est d'une grande importance, dit M. J. Gréber

Conférence à la Chambre de commerce des jeunes
— L'attitude des hommes d'affaires —
Remèdes et suggestions

M. Jacques Gréber, le célèbre urbaniste français, était hier soir l'invité de la Chambre de commerce des jeunes, qui tenait une réunion de son Comité de la propriété.

M. Gréber s'est étonné que les hommes d'affaires, qui attachent une si grande importance à l'organisation de leur industrie, de leur commerce, s'intéressent si peu au problème important entre tous, celui de l'utilisation rationnelle du sol. Le zonage, dit-il, c'est le point de départ de l'activité de tout un territoire.

"C'est une erreur de penser qu'on a accompli une oeuvre d'urbanisme lorsqu'on a réalisé des embellissements, si désirables soient-ils, ou exécuté des travaux si importants soient-ils. En réalité, dit-il, on n'a rien fait pour leur avenir, leur développement normal et leur prospérité, en un mot pour le bien-être de tous les habitants, si ces grands ouvrages n'ont pas été préalablement coordonnés suivant un plan d'ensemble, disciplinés par un programme régulateur. S'il est sage d'élargir des voies insuffisantes, d'en créer de nouvelles, d'organiser la police des circulation, de limiter l'accès de certaines voies principales, de réglementer la stationnement, je ne vois en tout cela que des remèdes. On semble oublier de traiter la cause.

"La cause, c'est précisément une mauvaise répartition des activités, une concentration irraisonnée, une occupation abusive du terrain, une illusion de ce qu'on appelle à tort la plus-value foncière et qui souvent prépare sa prochaine et propre ruine."

Le conférencier donne ensuite les conseils suivants:
"La question d'esthétique ne semble pas être une difficulté.

Nous connaissons de nombreuses villes, à Montréal même, auxquelles le talent des architectes a su donner de belles proportions, en affirmant précisément dans les bâtiments les lignes sobres exprimant leur utilisation. Il est facile en outre d'améliorer l'aération des quartiers industriels en traitant toutes leurs rues en voies plantées, par des servitudes spéciales dont les industriels en général comprennent parfaitement tout l'intérêt. Tous les projets de reconstruction de nos villes françaises comportent maintenant cette clause, de portée sociale indiscutable. La nouvelle loi française d'urbanisme comporte une importante disposition, celle du permis de construire, qui n'est plus limité aux règlements de voirie et d'hygiène, mais vise également l'esthétique.

"La protection des sites naturels s'obtient en général par le maintien de terrains forestiers ou ruraux, confirmés par les délimitations prévues au plan de zonage, et n'interdit pas, sous certaines conditions toutefois, l'éventualité de construction, sans préjudice du contrôle du permis de construire."

M. P.-H. Desrosiers, président de La Salle Builders Supply et de National Builder Supply, a remercié le conférencier.

Un nombre des invités d'honneur, en plus de MM. Renaud et Desrosiers, ont remarqué: M. Pierre Desmarais, chef du Conseil municipal de Montréal; M. François Turgeon, M. Aimé Cousineau, directeur du Service d'urbanisme de la cité.

La causerie de M. Gréber était illustrée de projections et à la fin de la réunion, le film "North-west Passage" a été présenté grâce à la courtoisie de la Gendarmerie Royale.

Deux demandes du Conseil de Verdun

Les échevins, à l'unanimité, demandent que la Compagnie des tramways paie une partie des frais d'entretien des rues, et que le gouvernement partage le produit de la taxe sur l'essence

Le Conseil municipal de Verdun a tenu hier soir une assemblée au cours de laquelle il a été décidé de demander au gouvernement provincial d'obliger la Cie des Tramways de Montréal à payer une partie du coût de l'entretien, de la réparation, de la reconstruction et du déneigement des rues dans les municipalités où ses autobus circulent.

On chargera les délégués qui prendront part au congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec, à Hull, à la fin de ce mois, de formuler cette demande au gouvernement, par l'entremise du premier ministre lui-même, M. Duplessis.

Partage de la taxe sur l'essence

On demanderait de plus, pour les municipalités, une portion du revenu provenant de la taxe sur l'essence. Cette demande serait justifiée par le fait que les véhicules les plus nombreux sur la province, mais aussi les rues des municipalités. On a souligné qu'il coûtait d'importantes sommes à celles-ci pour la construction, la réparation ou l'entretien de leurs rues.

Les deux principales motions de la soirée, relatives à la Cie des tramways et à la taxe sur l'essence, ont été adoptées à l'unanimité par les échevins réunis sous la présidence du M. le maire Edward Wilson. Elles avaient été proposées par M. Gérard Cool, appuyées par M. J.-A. Soulière.

Le conseil a décidé également à l'unanimité de demander au gouvernement un bureau d'émission de permis d'automobiles de sorte que les citoyens de cette ville ne soient pas obligés de se rendre à Montréal pour obtenir ces permis.

Un comité spécial, composé des échevins Hébert, Côté, Soulière et Brown, a été créé en vue d'étudier la possibilité d'amener à Verdun un bureau d'émission de permis d'automobiles de sorte que les citoyens de cette ville ne soient pas obligés de se rendre à Montréal pour obtenir ces permis.

On a réitéré à M. Francis Fautoux, aviseur légal de la cité, pour étude et rapport, un projet d'entente entre la cité de Verdun et la Commission de l'Hydro-Québec. Cet accord établirait un taux uniforme de même que les conditions de remboursement des dépenses encourues par la cité pour les réparations de surfaces de rues, nécessitées par les travaux d'excavation exécutés par l'Hydro.

Octrois

Le conseil a voté les octrois suivants: \$100 à la commission municipale des terrains de jeux (prix annuels pour saison de ballemolle 1947); \$449.75 à la section "Southwestern" du Y.M.

C.A.: \$400 à la Welfare Federation de Montréal; \$400 à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises; \$200 aux Catholic Charities.

Reclamations des policiers et pompiers

Le conseil a décidé d'étudier une suggestion soumise par M. Francis Fautoux, et proposant d'obtenir l'opinion d'un expert, relativement au coût de la vie actuel pour une famille, en rapport avec un mémoire présenté à ce sujet devant le comité d'arbitrage par les unions des policiers et des pompiers, qui ont demandé une augmentation "considérable", dit-on, de leur salaire.

Rapport des évaluateurs

Selon le rapport annuel soumis par les évaluateurs, rapport adopté hier soir, pour 1948-49. (Les chiffres de 1947-48 entre parenthèses): l'évaluation imposable est de \$49,637,910 (\$48,023,760), augmentation de \$1,614,150; l'évaluation non imposable, \$1,153,150 (\$1,390,600), augmentation de \$62,540; la valeur locale pour fins de taxe de \$6,732,950 (\$6,539,100), augmentation de \$193,850.

Le conseil, enfin, appuie les Lignes du Sacre-Coeur dans leur lutte contre l'intemperance.

Le Canada sur la ligne de feu

Un avertissement du général Crerar

Ottawa, 16 (C.P.) — Le général H.-D.-G. Crerar, ancien commandant en chef de l'Armée canadienne, rentrée récemment d'une mission canadienne au Japon, a donné hier l'avertissement que l'Ouest du Pacifique et le Japon en particulier étaient d'importance vitale pour la défense du Canada. Le Canada, a-t-il souligné, est définitivement appelé à constituer la ligne de feu dans toute grande guerre future.

Le général a précisé qu'il ne livrait que des opinions purement personnelles pendant son discours au Canadian Club. Il a dit que si les flots japonais "succombaient à l'influence communiste du dedans ou à l'agression soviétique du dehors, la sécurité et la puissance de l'hémisphère occidentale en seraient grandement éprouvées". Il a invité les démocrates à restaurer leur commerce de temps de paix avec le Japon, avant que la Russie n'offre à ce pays d'autres moyens de se relever.

Dans le tableau international actuel, a-t-il dit, les démocrates font bloc contre "les oligarchies sur lesquelles la Russie soviétique exerce un contrôle indéniable".

Un appel de M. Abbott

Au Séminaire de Joliette

Le nouveau président de l'Association des anciens est le Dr J.-A. Vidal — Election de cinq directeurs — Une filiale nouvelle — S. E. Mgr Durand était l'hôte d'honneur

Joliette, 16 (De notre envoyé spécial) — Le nouveau président de l'Association des anciens élèves du séminaire de Joliette est le Dr J.-A. Vidal, de Montréal, président de la campagne antituberculeuse entreprise par le gouvernement provincial. Le Dr Vidal succède à Mgr Alphonse Plette, curé de Saint-Jacques, de l'Achigan, dont le terme d'office expire cette année.

L'élection du Dr Vidal a eu lieu hier soir au cours du souper qui marquait la réunion plénière annuelle de l'Amicale joliettoise. A la même occasion, on a procédé au remplacement de cinq directeurs de l'Association, sortant de charge. Le Dr Albert Geoffroy, de Joliette, remplace M. Gaëtan Valois, à titre de vice-président.

Les nouveaux directeurs sont: M. l'abbé Arthur Lajune, curé de Contrecoeur, en remplacement de M. l'abbé Léopold Olivier; M. l'abbé Roch Majewski, curé de Remigny, diocèse de Timmins, remplace M. l'abbé Sylvio Laporte; M. Léon Raymond, notaire et député de Wright à la Chambre des communes, succède au sénateur Charles-Edouard Leland; M. Rous Pinaud, député de Chambly-Rouville aux Communes, remplace M. Louis Robitaille; M. Bernard Jewell, d'Attleboro, Mass., succède à M. Cuthbert Brousseau.

Au cours de sa réunion d'hier après-midi, le bureau de direction de l'Amicale a accordé sa reconnaissance officielle à la nouvelle filiale récemment formée dans l'abbé, le "Témiscamingue et l'Ontario-Nord".

Environ 1,400 anciens élèves du séminaire de Joliette font partie de l'Association. S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, assistait aux réunions d'hier. Et le séminaire avait également le plaisir d'accueillir comme hôte d'honneur, un ancien élève du 56^e cours, S. E. Mgr Prosper-Marie Durand, évêque de Chefoo (Chine).

Un grand nombre d'anciens avaient répondu à l'invitation du séminaire. Le souper a été suivi d'une réception dans la salle académique. Il y a eu programme musical et allocutions par le président sortant de charge, Mgr Alphonse Plette, et par le R.P. Maurice Farley, supérieur de la maison. M. Plette a rappelé le souvenir des disparus de l'année et évoqué les événements heureux. Le R.P. Farley a souhaité une chaleureuse bienvenue aux anciens et donné l'état de la souscription en cours afin de doter le séminaire d'une salle nouvelle dont le besoin se manifeste grandement.

Des offres aux instituteurs

La Commission scolaire de Montréal fera des offres à l'Alliance des professeurs catholiques de cette ville à la fin du mois.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi M. Eugène Simard, C.R., président de la Commission, au cours d'une séance de conciliation qui a eu lieu hier après-midi au bureau de M. Cyrien Miron, conciliateur en chef du ministère provincial du travail.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, a protesté. La Commission, dit-il, devait faire des offres le 15 octobre et voilà que l'on nous retarde encore de 15 jours. Il a insisté pour que l'on prenne immédiatement les mesures nécessaires pour nommer sans délai un arbitre si l'on n'entend pas à la fin du mois.

Me Simard a demandé que l'on suspende ces procédures, pour régler le problème à l'amiable, mais M. Guindon a dit que mieux vaut préparer la nomination de l'arbitre, même si ses services ne sont pas requis.

L'Association canadienne-française de l'Alberta vient de poser catégoriquement cette question: "Les autorités fédérales et la Société Radio-Canada vont-elles prêter l'oreille aux préjugés de religion et de race, que ces préjugés soient soulevés par des individus, ou par un gouvernement provincial qui n'a aucune juridiction en la matière?" Justement alarmée par l'appel de la Société canadienne-française

de l'Alberta, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande aux autorités fédérales et à la Société Radio-Canada, au nom de ses soixante-dix sections comptant des milliers de Canadiens français de Montréal et des environs, que l'on entende favorablement la demande de l'Association canadienne-française de l'Alberta qui se bat si vaillamment pour la survie de notre vie et de notre langue en terre albertaine. Ce n'est pas une faveur que

Le ministre des finances demande aux industriels de comprimer les prix et de contenir leurs profits dans les limites raisonnables

Ottawa, 16 (C.P.) — Le ministre des finances, M. D.C. Abbott, a réaffirmé hier que les industriels canadiens, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt national, devaient contenir leurs prix et contenir leurs profits dans les limites de la raison.

"Si l'on déclare une fois de plus que les marchands doivent se rappeler que le temps n'est pas propice pour tirer un injuste avantage de toute pénurie ou rareté temporaire; agir de la sorte ne serait pas sage et ne constituerait pas une transaction avantageuse", a affirmé M. Abbott, au cours d'une causerie prononcée à Radio-Canada, hier soir.

"Si l'on veut survivre, le système de l'entreprise privée — le plus grand système de production que le monde ait connu — doit se justifier lui-même par les résultats", a-t-il dit.

Il a traité de la politique gouvernementale de "déconstruire" dont il a dit qu'elle répondait aux promesses faites aux électeurs durant la campagne électorale générale de 1945.

"Même si les libéraux ont cru au contrôle des prix pendant la guerre, le gouvernement du pays n'est pas autorisé, par la constitution, à contrôler les prix en temps de paix. Nous, au Canada, pourrions établir un contrôle des prix en temps de paix en retirant des droits législatifs aux provinces et en les confiant au gouvernement fédéral, ce qui, évidemment, n'a jamais été envisagé."

"Il est vrai que l'abolition des subvides a entraîné des augmentations de prix, mais cette abolition a aussi rendu possibles des réductions de taxes."

Les impôts

"Avec l'abolition définitive de tous les subvies et avec des restrictions des dépenses qui sont de caractère transitoire, comme les allocations aux anciens combattants, d'autres réductions d'impôt deviendront possibles." Sur ce sujet des diminutions d'impôt, M. Abbott a rappelé que depuis la fin de la guerre, on a déjà déduit trois fois les taxes. Il a déclaré qu'il en résulte que les Canadiens paient des impôts moins élevés et bénéficient d'exemptions plus considérables que ce n'est le cas pour les Américains. Ces diminutions d'impôt, a-t-il souligné, n'ont été rendues possibles qu'en pratiquant des coupures assez sensibles dans les dépenses ordinaires.

La Commission scolaire

La Commission scolaire de Montréal fera des offres à l'Alliance des professeurs catholiques de cette ville à la fin du mois.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi M. Eugène Simard, C.R., président de la Commission, au cours d'une séance de conciliation qui a eu lieu hier après-midi au bureau de M. Cyrien Miron, conciliateur en chef du ministère provincial du travail.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, a protesté. La Commission, dit-il, devait faire des offres le 15 octobre et voilà que l'on nous retarde encore de 15 jours. Il a insisté pour que l'on prenne immédiatement les mesures nécessaires pour nommer sans délai un arbitre si l'on n'entend pas à la fin du mois.

Me Simard a demandé que l'on suspende ces procédures, pour régler le problème à l'amiable, mais M. Guindon a dit que mieux vaut préparer la nomination de l'arbitre, même si ses services ne sont pas requis.

L'Association canadienne-française de l'Alberta vient de poser catégoriquement cette question: "Les autorités fédérales et la Société Radio-Canada vont-elles prêter l'oreille aux préjugés de religion et de race, que ces préjugés soient soulevés par des individus, ou par un gouvernement provincial qui n'a aucune juridiction en la matière?" Justement alarmée par l'appel de la Société canadienne-française

de l'Alberta, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande aux autorités fédérales et à la Société Radio-Canada, au nom de ses soixante-dix sections comptant des milliers de Canadiens français de Montréal et des environs, que l'on entende favorablement la demande de l'Association canadienne-française de l'Alberta qui se bat si vaillamment pour la survie de notre vie et de notre langue en terre albertaine. Ce n'est pas une faveur que

reclame l'Association canadienne-française de l'Alberta mais bel et bien le simple exercice d'un droit.

Dans le Québec nous respectons le droit de la minorité anglo-protestante, tel que voulu par le pacte confédératif. Il va de soi que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame énergiquement la même attitude de la part de la majorité des autres provinces à l'endroit de leur minorité française. D'ailleurs les

La conférence de l'air

Éloge de l'aéroport de Dorval

La deuxième journée de la conférence de l'air, qui se tient présentement à l'hôtel Windsor sous les auspices du Montreal Board of Trade, sera marquée aujourd'hui par un déjeuner comme il n'en est pas habituellement dans la métropole.

C'est que les aliments offerts aux convives auront été apportés par avions des quatre coins du globe. Ils sont arrivés à Montréal, jours derniers, venant de 22 pays différents et ils serviront à démontrer comment le transport aérien des marchandises peut être effectué avec une rapidité sans égale.

Hier, parmi les causeries nombreuses qui ont tenu occupés les 250 délégués à cette conférence, on a remarqué le discours de M. W. H. Irvine, inspecteur pour le district de Montréal de la division de l'aviation civile au ministère fédéral des transports.

M. Irvine a déclaré que l'aéroport de Montréal, situé à Dorval, était l'un des meilleurs du monde. Cette distinction, a-t-il déclaré, n'est pas due à la cause de la magnificence des édifices ou de l'excellence des pistes d'envol; il y en a de plus modernes ailleurs, mais parce qu'à Dorval, le nombre d'heures pendant lesquelles des avions peuvent décoller ou atterrir est un des plus considérables du monde.

Le conférencier énumère les 11 conditions qui donnent de l'excellence à un aéroport et auxquelles celui de Dorval se distingue:

1) dimensions adéquates; 2) surface d'atterrissage efficace; 3) espace pour extension future; 4) nature de la région environnante; 5) exigences du zonage; 6) densité de l'air et altitude; 7) vents dominants; 8) contour de la surface; 9) sol et drainage; 10) proximité d'un centre urbain; 11) accessibilité, moyens de communication et de transport; 12) services publics (énergie, éclairage, eau, etc.); 13) absence de brouillard et de fumée.

Puis M. Irvine demande à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'aviation de répandre le mieux possible l'appellation "Aéroport de Montréal" pour désigner celui qui est installé à Dorval. On devrait aussi ne pas oublier de mentionner les étrangers de son troupeau.

L'opinion de M. Irvine sur l'importance donnée à notre ville dans le domaine de l'aviation civile internationale a été corroborée par un autre conférencier, sir Frederick Tymms, représentant de la Grande-Bretagne au Conseil de l'OACI.

Ce dernier s'est attaché surtout à décrire certains problèmes qui entravent le développement de l'aviation; le coût élevé de la construction des aéroports, la difficulté de savoir s'il faut imposer une limite à la grandeur des aéroports et certaines questions techniques.

M. Tymms exprime l'avis que les avions de demain seront obligés de ne pas dépasser certaines dimensions; car autrement, les mesures de sécurité en usage dans les aéroports deviendraient inutilitaires et les autorités d'empêcher le trafic aérien.

Le Code du bâtiment

Un comité consultatif aurait le pouvoir de recommander l'acceptation de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de construction

Les conseillers municipaux recevront d'ici quelques heures, à leur domicile, le projet de code du bâtiment préparé par le service d'urbanisme de la ville. Ce projet ne serait pas soumis à la discussion du conseil avant la séance régulière du 3 novembre. Entretemps, on veut en permettre l'étude aux personnes directement concernées.

On croit savoir que le document qui prendra la forme d'un fort volume, comporte, entre autres innovations, la constitution d'un comité consultatif auquel on accorderait le privilège de recommander l'acceptation de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de construction.

Le code du bâtiment est attendu avec grand intérêt. Nous en connaissons les multiples dispositions d'ici quelques heures. Ce texte, on le conçoit, verra une opération de premier ordre.

Anglo-Canadiens de Québec ont compris cette attitude et n'ont pas craint récemment en certains journaux de protester contre l'attitude des autorités civiles de l'Alberta. Ce n'est pas une faveur qui est réclamée dans cette question, il s'agit tout simplement du respect d'un droit nettement acquis. A ses frères de l'Alberta, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame publiquement le témoignage de son entière collaboration.

Le fils du président de l'Asbestonos appréhendé

La profession militaire

Elle est aussi noble que celle de médecin, de juriste, de courtier ou de manufacturier, soutient S. E. Mgr Roy

Québec, 16 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Maurice Roy, O.B.E., archevêque de Québec, et évêque des forces armées canadiennes, a affirmé hier soir, dans l'historique mess des officiers du Royal 22^e Régiment à la cité de Québec, que "l'armée est une profession aussi noble que celle de médecin, de juriste, de courtier ou de manufacturier."

Mgr Roy était l'hôte d'honneur des vétérans du 22^e de Courcelle et de ses camarades de combat de la dernière guerre. Il a déclaré que le public ne soit pas assez informé sur l'armée. Il a précisé que si le public connaissait mieux notre armée canadienne il aurait envers elle plus de respect et prodiguerait à nos officiers et soldats plus d'encouragement.

Mgr Roy a aussi ajouté qu'en temps de guerre l'armée apparaît à tous comme éminemment utile mais qu'en temps de paix on pensait surtout que l'armée était une chose nécessaire.

Jugement confirmé

La Cour d'appel déclare que les Commissions scolaires sont tenues à l'arbitrage

Par un arrêt unanime, la Cour d'appel a rejeté hier un appel de l'Association des institutrices catholiques de la province de Québec, districts Nos 16 et 60, qui voulait forcer la Commission scolaire de St-Athanasie, comté d'Herbyville, et celle de St-Pascal, comté de Kamouraska, à exécuter des sentences arbitrales rendues en faveur des institutrices.

La Cour d'appel a dit que les commissions scolaires étaient soumises à l'arbitrage, en vertu de la loi des relations ouvrières, mais que l'Association des institutrices n'avait aucune autorité légale pour forcer ces commissions à exécuter la sentence arbitrale. Il aurait fallu, selon l'arrêt, de la Cour d'appel, que chaque institutrice prenne individuellement des procédures. Rien dans la loi n'autorise un groupe d'individus à parler au nom de tous les individus en pareille occurrence. La Cour d'appel a tout de même établi un point très important: les Commissions scolaires sont obligées d'accepter l'arbitrage quand on le leur impose. Elles avaient prétendu ne pas y être forcées et même ne pas avoir le droit d'accepter cet arbitrage. La Cour d'appel a décidé que les Commissions scolaires sont obligées de signer des contrats collectifs avec leurs instituteurs et institutrices.

C'est le juge Pratte qui a lu l'arrêt de la Cour, auquel se sont associés les juges Létourneau, St-Jacques, Bissonnette, Gagné, Marchand, Casey et MacKinnon.

Deux jeunes bandits avouent leur forfait

Dans le courant de la semaine dernière, deux jeunes gens de 17 ans, Henri Charest et Yvon Marcoux, avaient attaqué Mme Bartolini dans son magasin de bijoux et l'avaient dépouillée de sa bague à l'épave. Il s'agit d'un attentat crapuleux. Ces deux enfants, qui étaient passés en Cour juvénile, ont avoué leur culpabilité et ont été traduits hier devant le juge Tellier.

Celui-ci a déclaré que leur sentence était rendue le 23 de ce mois. Les précozes voleurs, en compagnie d'un autre garçon de 15 ans, ont en outre participé à un autre cambriolage rue Ste-Catharine. C'est au cours de cette opération qu'ils déroberont le revolver utilisé pour attaquer ensuite Mme Bartolini.

C'est dans ce dernier pays, à Varsovie, que M. Triat se trouvait au moment de la déclaration de la guerre. L'avance militaire des troupes allemandes le contraignit à rentrer en France, en passant par Bucarest.

Pendant les deux premières années de l'occupation M. Triat fut attaché au service diplomatique de France au Maroc. Il fut ensuite rappelé en France, où ses activités ayant été jugées peu conformes à la politique du gouvernement de Vichy, il fut placé en résidence surveillée.

M. Triat dès la libération du territoire français, fut nommé consul à Liverpool, d'où il arriva actuellement après avoir passé seulement 48 heures en France.

Le nouveau consul général est un ancien combattant de la première guerre mondiale. Il était alors élève de la fameuse école militaire de St-Gyr, sa belle conduite au feu lui valut notamment l'attribution de la Légion d'Honneur à titre militaire alors qu'il n'avait que 19 ans. M. Triat fut en outre trois fois blessé.

Le nouveau consul avoue très franchement que sinon au point de vue théorique, il ne connaît encore rien du Canada. Cependant son court séjour lui donne une impression "de calme, de propriété, de sérénité, de pays où les gens sérieux et travaillent".

M. Triat conclut en assurant que les relations France-Canada, qui sont excellentes pour de multiples raisons se sont encore améliorées et que quant à lui, il est disposé à s'y employer ardemment.

Roland Poulin aurait foncé sur les lignes de piqueteurs avec sa voiture et aurait blessé trois grévistes légèrement — Appréhendé par la police de Saint-Lambert pour conduite dangereuse et intimidation

Roland Poulin a comparu quelques instants après midi devant le juge en chef Edouard Archambault. Il a plaidé non-culpabilité aux deux accusations portées contre lui. Il a été libéré provisoirement sur un dépôt de \$100 en attendant son procès qui a été fixé au 30 du courant. Me Robert Lafleur, représentant inculpé, tandis que Me Reginald Torney occupait pour le Syndicat.

Une véritable émeute a marqué ce matin la grève des ouvriers de l'Asbestonos, membres du Syndicat national de l'amiante. Roland Poulin, 39 ans, fils du président de la compagnie, a été appréhendé par la police de St-Lambert pour conduite dangereuse et intimidation. Il doit comparaître incessamment en Cour correctionnelle. En attendant sa comparution il est détenu aux cellules du Palais de Justice.

Les troubles ont débuté vers 7 h. 30 ce matin. Selon les renseignements obtenus de part et d'autre, tant de la police que des dirigeants du Syndicat ou de l'Union des Travailleurs-unis de St-Lambert, il apparaît que le coup a été très dur. La version donnée par la police et le Syndicat ne concorde toutefois pas beaucoup avec celle donnée par M. Armand Bourguignon, un des principaux organisateurs de l'Union des Travailleurs-unis de St-Lambert, qui l'on dit être un "comité de boutique" formé illégalement.

Voici comment se sont déroulés les faits selon la police et le Syndicat:
Un peu avant huit heures, les piqueteurs faisaient le guet devant la porte principale de l'usine. A un moment, cette porte s'est ouverte et cinq hommes, qui étaient à l'intérieur de l'établissement, sont apparus armés de bâtons et de barres de fer. Ils ont tenté d'effrayer les piqueteurs, mais ce fut peine perdue. Durant ce temps, un groupe de membres du "comité de boutique" est arrivé par un arrière-cour et a tenté d'enfoncer la ligne de piquetage. Ce serait à ce moment que Roland Poulin est arrivé sur les lieux, dans sa voiture, à une vive allure. Il aurait foncé sur les piqueteurs pour enfoncer dans l'usine. Il en est ressorti aussitôt vivement pour retourner à la première rue et revenir à l'assaut. Trois des piqueteurs auraient été légèrement blessés. Il nous a été impossible d'obtenir les noms de ces victimes. L'un d'eux serait un nommé Demers. La police de St-Lambert est alors intervenue pour appréhender Roland Poulin sous des accusations d'intimidation et de conduite dangereuse.

Pendant que cette scène se déroulait des membres du "comité de boutique" qui étaient parvenus à pénétrer à l'intérieur seraient montés sur le toit de l'usine pour lancer des roches aux piqueteurs. De plus, on a enfoncé une fenêtre du deuxième étage et de là, à l'aide d'un boyau on a arrosé copieusement les grévistes.

Le calme a été rétabli un peu après huit heures, mais vers 8 h. 30 ceux du "comité de boutique" qui n'étaient par parvenus à entrer sont revenus à la charge, cette fois-ci protégés par une bande de "fiers-à-bras". La résistance n'a pas été forte et la plus grande partie de ce deuxième groupe est retournée au travail.

La version de M. Bourguignon
M. Armand Bourguignon qui dirige l'Union des travailleurs de St-Lambert, nous a donné la version suivante de l'incident:
"A 7 h. 30 les membres du syndicat nous ont empêché d'entrer. Ils étaient soutenus par une bande de marins. Alors nous nous sommes retournés et nous avons fait venir notre bande de Montréal et à 8 h. 30 nous sommes entrés dans l'usine. Maintenant tout l'établissement fonctionne normalement."

M. Bourguignon a ajouté que les grévistes avaient brisé plusieurs vitres et le pare-brise de la voiture de M. Joseph Poulin. Le dirigeant de l'Union des travailleurs-unis de St-Lambert a ensuite tenu à faire la déclaration suivante relativement aux affirmations de M. Fernand Simard, publiciste des syndicats nationaux, et de M. J.-A. Chagnon, secrétaire du conseil central des syndicats nationaux de Montréal, publiées dans notre édition d'hier:
"Tout ce qu'ont affirmé MM. Simard et Chagnon, dans leurs déclarations aux journaux hier est absolument faux et je suis en mesure de le leur prouver. Au nom de l'Union que je représente je déclare que pas un seul de nos membres n'a été forcé à revenir au travail. De plus, je suis prêt à inviter tous les journalistes de la province afin qu'ils puissent constater de visu combien l'usine fonctionne à la normale."

"Je tiens aussi à répéter à M. Simard que nous employons actuellement pour rentrer au travail les mêmes méthodes que le syndicat a employées lui-même pour nous empêcher de travailler."

Après ces incidents fâcheux le calme a été rétabli mais la rancune demeure: la rancune.

Nous avons appris que le syndicat vient de présenter la possibilité d'intenter de nouvelles procédures contre le président de l'Asbestonos Corporation.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort du Dr Edouard Verdon, époux d'Amélie Bourgeois, survenue hier soir chez lui, 3800, rue Dandurand, à Rosemont. Le défunt, qui était âgé de 67 ans, laisse dans le deuil outre sa veuve, deux fils: Joseph-Edouard, courtier en assurances, et Christian, directeur de l'information à Montréal-Matin; deux filles: Mlle Madeleine et Gilberte Verdon.

Né à Ville-Saint-Laurent, le Dr Verdon avait fait ses études classiques au collège de Saint-Laurent, puis, avait suivi les cours de la faculté de médecine de l'Université Laval de Montréal. Reçu médecin en 1902, il pratiqua tout d'abord à Napierville, pour être ensuite appelé, durant une quinzaine d'années, à l'Institut Bruchet de Montréal. La déposition mortelle sera exposée au domicile du défunt et la date des funérailles sera annoncée plus tard.

Le Devoir offre ses condoléances.

M. Triat dès la libération du territoire français, fut nommé consul à Liverpool, d'où il arriva actuellement après avoir passé seulement 48 heures en France.

Le nouveau consul général est un ancien combattant de la première guerre mondiale. Il était alors élève de la fameuse école militaire de St-Gyr, sa belle conduite au feu lui valut notamment l'attribution de la Légion d'Honneur à titre militaire alors qu'il n'avait que 19 ans. M. Triat fut en outre trois fois blessé.

Le nouveau consul avoue très franchement que sinon au point de vue théorique, il ne connaît encore rien du Canada. Cependant son court séjour lui donne une impression "de calme, de propriété, de sérénité, de pays où les gens sérieux et travaillent".

M. Triat conclut en assurant que les relations France-Canada, qui sont excellentes pour de multiples raisons se sont encore améliorées et que quant à lui, il est disposé à s'y employer ardemment.

Roland Poulin

CARNET MONDAIN

DESCHAMPS-GAGNON

Ce matin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce, le R. P. Joseph Papin Archambault, S.J., a célébré le mariage de Mlle Gisèle Gagnon, fille de M. et de Mme Alcide Gagnon, de Notre-Dame de Grâce, à M. Jean Deschamps, fils de M. et Mme Robert Deschamps. Paul Doyon touchait l'orgue et MM. Georges Dufresne et Gaston Gagnon ont exécuté le programme de chant. La mariée était accompagnée de son oncle, le Dr Aquila Picard, et M. Robert Deschamps était le témoin de son fils, Mlle Huguet Gagnon, sœur de la mariée, était dame d'honneur, et M. Yvon Deschamps, frère du marié, était le garçon d'honneur. Les placiers étaient MM. André Lussier et Pierre Langevin. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a eu lieu dans les salons du Victoria Hall. Les mariés partirent ensuite en voyage dans les Montagnes blanches et sur la côte de l'Atlantique.

ALLIANCE FRANÇAISE

M. Emile Henriot, de l'Académie française, a prononcé une causerie intitulée: "Le roman français au vingtième siècle", à la première réunion de l'Alliance française, hier soir, au Ritz-Carlton.

Conférencières à la Chambre de commerce

Mmes Pierre Casgrain et Julia Richer prendront la parole devant les épouses des délégués du 12e congrès provincial de la Chambre de commerce de la province de Québec tenu à Québec, au château Frontenac, les 19, 20 et 21 octobre.

C'EST FOLIE

DE NÉGLIGER LE RENFÈLEMENT, L'ÉTERNUEMENT CAUSÉS PAR LE

Rhume de Cerveau

Un flacon de Vicks Vapo-rol est chose précieuse à avoir sous la main, car ses gouttes nasales à double effet... Soulagent Rapidement l'écoulement, enrhumement causés par le rhume de cerveau, et facilitent la respiration.

Aident à Empêcher les rhumes de se déclarer, si on les emploie dès le moindre enrhumement ou éternuement.

Ces Gouttes Nasales à Double-Effet vous éviteront bien des souffrances. Essayez-les! C'est merveilleux! Vous serez enchantés!

VICKS VAPOROL



"Je Sais Ce Dont Vous Souffrez"

"Je le sais, parce que j'en ai souffert moi-même. J'ai été tellement affectée de fatigue chronique que je pensais de ne pouvoir jamais m'en débarrasser. Cependant, j'ai constaté que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs m'a vite fortifiée et donné un nouvel entrain; elle m'a renoué son pied."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs soulage promptement la fatigue, l'indigestion et l'insomnie.

Demandez la nouvelle bouteille de forme économique de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

60 pilules—60 cts
180 pilules—\$1.50



LES FEMMES LIBÉRALES A OTTAWA

Voici le programme du congrès national de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada, les 20, 21 et 22 octobre:

LUNDI, 20 OCTOBRE
9 h. 30 du matin, inscription; 10 h. 30 du matin, réunion des comités; résolutions, nominations, etc.; 2 h. 30 de l'après-midi, réunion de l'exécutif de la Fédération; 4 h. de l'après-midi, réception.

MARDI, 21 OCTOBRE
9 h. 30 du matin, inscription; 10 h. 30 du matin, bienvenue; message du premier ministre, M. George McNeil, M.P., et M. J.-T. Richard, M.P.; réponse de la F.N.F.L. Rapport de la trésorière, Mlle M. G. Gagnon; 1 h. de l'après-midi, lunch, rapports des organisations provinciales; 3 h. de l'après-midi, discussion générale. Procédure. Sujets: 1o ORGANISATION: a) "L'intérêt de la femme dans les organisations de comités"; b) "La femme et la politique"; 2o LA FEMME ET LA POLITIQUE SOCIALE: a) "Délinquance juvénile, prévention et cure"; b) "Services sociaux ruraux"; 5 h. de l'après-midi, thé; Association des femmes libérales d'Ottawa, à la résidence de Mme Norman Paterson; 8 h. 15 du soir, cinéma, courtoisie de l'Office national du film.

MERCREDI, 22 OCTOBRE
9 h. 30 du matin, inscription; 10 h. 30 du matin, rapport du comité des résolutions; midi 45, agnemen; 2 h. 30 de l'après-midi, reprise des délibérations; 4 h. de l'après-midi, élections; 7 h. du soir, banquet, conférencières: Mme Nancy Hodges, M.A.L., Victoria, C.C., et Mme J.-E. Lacoursière, Sudbury, Ont.

TRAVAIL CHARITABLE QUI CONTINUE

Montréal, le 16 octobre. — Plus de 60 déléguées venant de plus de 45 différents centres de la province, sont arrivées à Montréal aujourd'hui (jeudi) afin d'assister à la réunion provinciale des comités de travail féminin de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Les buts et les besoins de leurs œuvres ont été soulignés par Mmes Honoré Parent et Frank Packard, présidents conjoints du comité général provincial de cette œuvre.

Les visiteuses de la Croix-Rouge ont compris que la France, d'autres pays européens et la Grande-Bretagne continuent d'avoir besoin d'aide et que les milliers de femmes canadiennes qui courent et trébuchent pour les affligés outre-mer doivent rester à la tâche. Les centaines de femmes québécoises doivent également continuer de servir l'humanité, disent les présidentes provinciales de cette activité de la Croix-Rouge.

La réunion, d'un jour seulement, donna aux visiteuses l'opportunité de voir le pavillon d'accueil de la Croix-Rouge à Ste-Anne de Bellevue où se logent pour quelque temps, les proches qui viennent visiter des vétérans encore hospitalisés. Elles discutèrent ensuite un programme de confection de vêtements par les femmes de la province au bénéfice des affligés outre-mer, y compris 800 layettes à être préparées cet hiver pour les bébés des familles indigentes.

Cette activité de notre Croix-Rouge est l'une des plus importantes et des plus florissantes parmi les œuvres de la Société au Canada en temps de paix, a dit M. Paul Vaillancourt, président provincial de la Croix-Rouge. Il a souligné qu'il y a une centaine de sections urbaines et rurales de la Croix-Rouge dans la province. Les visiteuses ont entendu un résumé de l'œuvre comprenant prêt de meubles et accessoires pour chambres de malades et celle de soins à domicile et de nutrition offertes par la Société au Canada.

La France a besoin d'aide

Invitée du Petit Salon du Bon Parler Français, Mme Odette Olin, journaliste au "Canada" et récemment revenue d'un séjour en France, a parlé hier soir de ce pays sous divers aspects et surtout de la merveilleuse ingéniosité des femmes françaises qui, depuis sept ans, font quelque chose de rien.

"Le peuple français a grandement besoin d'aide", dit Mme Olin. "Il est digne qu'on lui tende la main, parce qu'il est noble, parce qu'il a généralement souffert sans se plaindre, parce qu'il

Les clubs 4-H féminins

Le programme des Clubs 4-H féminins que le courrier m'apportait il y a quelques semaines est fort intéressant et mérite qu'on s'y arrête un moment aujourd'hui.

Le mouvement 4-H (Honneur, Honnêteté, Habileté, Humanité) s'adressait d'abord à la jeunesse rurale masculine de la province de Québec; son but: conserver et développer nos richesses naturelles. Ceux et celles qui ont parlé en premier de joindre à ce mouvement une section féminine ont dû lutter contre les préjugés habituels et les idées étroites qui s'obstinent à vouloir partout et toujours des centres d'intérêt différents pour l'homme et pour la femme qui doivent pourtant travailler à deux grandes tâches communes: la famille et la patrie. Les jeunes filles de nos campagnes devraient être admises dans le mouvement 4-H, remarque Paulette Smith-Roy, dans le préambule de la plaquette-programme, premièrement, parce que nos richesses naturelles étant un patrimoine national, chaque individu, sans considération de sexe, en est tenu responsable dans la mesure de ses capacités; deuxièmement, parce que vouloir convaincre la population de la nécessité de conserver ces richesses et négliger d'importantes à la question sa section numériquement la plus importante eût été commettre une erreur de tactique dont l'illogisme saute aux yeux.

Après cinq années d'expérience, continue-t-elle, personne ne doute plus que l'élément féminin rural ne tienne dans le mouvement 4-H un rôle de complément nécessaire.

En quoi consiste donc ce programme des Clubs 4-H féminins? En quatre grandes sections d'abord: Santé (prémière richesse naturelle) — Embellissement — Étude — Littérature.

On ne peut que féliciter la direction des clubs pour avoir classé la Santé parmi les premières richesses naturelles: la santé par l'hygiène préventive, la santé par l'alimentation rationnelle, la santé par la culture physique et les activités sociales. On sait ce que l'ignorance et la négligence nous ont coûté dans le passé en mortalité maternelle et infantile et en infirmités de toutes sortes. La situation s'est améliorée, elle n'est pas encore ce qu'elle devrait être; les clubs 4-H féminins font une excellente besogne en ajoutant leurs initiatives au travail déjà entrepris par d'autres organismes dans ce secteur de la santé nationale. Autre point intéressant: la section des arts domestiques du Département de l'agriculture a bien voulu mettre ses diplômées en sciences ménagères à la disposition des Clubs 4-H féminins.

Toutes les activités de ces clubs d'ailleurs sont intelligemment basées sur l'étude, les renseignements, la documentation. On peut ensuite s'inscrire aux concours qui sont organisés spécialement pour les membres de ces clubs.

La section du programme qui a trait à l'embellissement des maisons à l'extérieur, des foyers à l'intérieur, n'est pas la moins importante. S'il y a des coins vraiment attrayants dans plusieurs campagnes par contre que d'endroits, que de contrées semblent illustrer l'ennui par chacune de leur maison terne, leur emplacement sans arbres et sans fleurs. C'est incroyable le nombre de nos campagnes tristes parce qu'on n'y voit jamais la couleur d'une corolle. Des concours 4-H viennent encore stimuler nos ruraux à embellir leur coin de terre et leur maison.

Dans ces domaines de la santé et de l'embellissement, comme dans tant d'autres, qui peut nier la grande influence de la femme? A condition, bien entendu, qu'elle soit suffisamment renseignée et éveillée aux réalités qui la concernent plus spécialement. C'est pour remplir cette condition que les Clubs 4-H féminins, avec beaucoup de raison et de sagesse, basent leurs initiatives sur l'étude, le cours, la lecture. Il n'est donc pas surprenant que les résultats depuis cinq ans soient des plus satisfaisants. Il n'y a pas de raison pour qu'on ne fasse pas encore davantage dans l'avenir.

Germaine BERNIER

L'Oeuvre du service familial fait appel à la charité

Un hommage aux bienfaiteurs — Les cours spécialisés

L'Oeuvre du Service familial est une entreprise de charité dont le but est d'aider les jeunes ouvrières qui viennent à Montréal, travailler en services domestiques ou ailleurs. Cette formule d'apostolat semble répondre admirablement aux besoins actuels, puisque avec des moyens imparfaits environ 10,000 jeunes ouvrières ont bénéficié des services qui leur ont été gracieusement offerts.

Mais l'œuvre devra bientôt laisser le local qu'elle occupe actuellement, lequel est devenu d'ailleurs insuffisant. Il lui faut donc, et au plus tôt, une maison. D'où cette souscription de briques pour en construire une.

Cette campagne de charité intéresse particulièrement, non des étrangers, mais nos jeunes Canadiennes, les futures gardiennes de nos foyers. Qui ne pourrait pour une cause si apostolique, faire l'aumône d'une brique au montant d'un dollar? Les offrandes devront être adressées à 3840 Chemin Reine-Marie, Montréal. Un certificat sera aussitôt envoyé sur réception de l'aumône.

est trop grand pour se soumettre aux petites compromissions, indignes de lui. Il est encore malheureux, mais il travaille, il veut et il triomphera.

qui contrastait avec la destination naturelle de son fils.

Dès sa venue à Paris, elle voulut faire la connaissance de sa future belle-fille et se fit conduire boulevard Saint-Germain. — Ah! la chère, l'adorable petite chose! s'écria-t-elle dans un langage des plus pittoresques en serrant Yveline dans ses bras, je comprends que Richard ait perdu son cœur pour l'amour de vous! Il a toujours été très sentimentatif, le cher garçon! et pas du tout "businessman", un vrai Français quoi!

Yveline fut bientôt conquise par la touchante amabilité de la voyageuse, et toute la famille, y compris le marquis de Froidemont, fit bon accueil à cette sympathique étrangère qui n'avait pas hésité à traverser l'Atlantique pour assister au mariage de son fils et paraître même de s'installer dans la capitale.

— Vous comprenez! expliqua-t-elle, Richard est ma seule petite "baby", le hasard lui a fait retrouver le château de ses pères, il ne quittera plus jamais la France... alors, pourquoi rester solitaire à Philadelphie à me grignoter d'ennui! Non, non, que le mariage avec le comte de sera consommé, je retournerai en Amérique vendre toutes mes possessions et je viendrai

Demain

"PAS DE BONHEUR SANS TOI!"

Demain commencera dans le "Devoir" la publication de "Pas de bonheur sans toi!", le nouveau feuilleton de Pierre Chanlaine.

ici avec ma fortune pour toujours!

Yveline accepta avec un charmant sourire toutes les démonstrations d'amitié de l'aimable Américaine et pour lui être agréable n'hésita pas à meubler à son goût l'appartement qu'elle devait occuper avec son mari, ce qui mit le comble à la joie de l'excellente femme.

À préparer un nid d'amoureux, le temps passe bien vite et les premiers jours de mars arrivèrent bientôt, amenant avec eux l'approche grand événement. Soudainement alarmé, le marquis de Froidemont fit en hâte

La citrouille et la courge... ces méconnues

Vous connaissez leur face rebondie, leur teint de soleil, leur placide façon d'attendre les ménagères, un couteau fiché dans le flanc. Vous les saluez avec sympathie. Mais, en achetez-vous? Elles sont fades, aqueuses, dites-vous... Au fond, c'est que vous ne savez pas les bien préparer. Elles sont même fort bonnes si vous avez soin, en les faisant cuire dans très peu d'eau, de leur conserver densité et saveur.

COURGE AU GRATIN

1 ou 2 courges, 2 c. à table d'oignon, 1 c. à t. sel, poivre, paprika; 3 c. à t. de graisse, 2 c. à t. piment vert haché, chapelure. Mode de préparation: peler et couper les courges, les cuire à l'eau bouillante salée à peu près 20 minutes. Egoutter et écraser; ajouter l'oignon et le piment revenus dans la graisse; assaisonner. Mélanger bien et verser dans un plat à pudding. Saupoudrer de chapelure, parsemer de noisettes de beurre, cuire au four chaud 400° F. 20 à 30 minutes.

COURGE PARMENTIERE

Faites dans très peu d'eau sa. lée une purée de courge. Faites aussi une purée de pommes de



terre. Mélangez-les dans un plat à gratin, recouvrez de chapelure, parsemez d'un peu de beurre, faites dorer au four.

COURGE AUX EPINARDS

Préparez une purée de courge. D'autre part, faites cuire des épinards et hachez-les. Mélangez deux parties de courge à une partie d'épinards. Ajoutez un peu de beurre. Servez avec des croûtons frits.

COUROUTE DE COURGES

Trois tasses de courge cuite 1/4 de tasse de beurre fondu, 1/4 de tasse de lait, 3 oeufs battus, sel, poivre, poivre de Cayenne, 1 cuillerée à soupe d'oignon râpé et 1/4 de tasse de chapelure beurrée. Passer la courge au tamis avant de mesurer. Ajouter en

LA MODE DU JOIE



9198

Le "Jumper Sweetheart" ne manquera pas de rendre votre toilette ravissante. Très facile à coudre. Le motif à découper pour la broderie est inclus dans l'enveloppe.

Ce no 9198 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8, 10 ans. La grandeur 6 (Jumper) requiert 1 verge et 1 huitième d'un tissu de 54 pouces de largeur; blouse, sept huitièmes de verge d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430 rue St-Jacques, à Montréal. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

On ne s'occupe pas seulement de la protection de la jeune ouvrière, mais aussi de son orientation sociale et religieuse. D'où la nécessité des cours spéciaux.

La première récolte a été préchée par le R. P. Alfred Laplante, C.S.C., dimanche dernier. Et le R. P. Jules Poitras, C.S.C., a commencé jeudi dernier une série de causeries sur la vie chrétienne en face du mariage. Mlle Marthe Lassalle donne des cours de sociologie pratique et d'anglais, lesquels auront lieu les lundis et vendredis de chaque semaine, à 8 h. 15 Des cours de couture, sous la direction de Mme Poirier et de Mlle F. Groleau, ont été inaugurés jeudi soir dernier, à 8 heures.

suite les autres ingrédients. Tasse la préparation dans un moule en couronne d'une pinte. Mettre dans un plat d'eau chaude et faire prendre à four modéré (350° F.). Démouler et remplir le centre de champignons à la crème, ou de très petits oignons blancs, etc. Pour six personnes.

TARTE A LA CITROUILLE

3 tasses de citrouille cuite à la vapeur et passée au tamis ou de citrouille en conserve (boîte d'une livre, 13 onces). — 1 tasse



de sucre brun clair, 1 tasse de sucre blanc, 2 cuil. à soupe de mélasse, 1/4 cuil. à thé de poudre de clous de girofle, 3 c. à thé de cannelle, 3 c. à thé de gingembre, 1 c. à thé de sel, 4 oeufs légèrement battus et 2 tasses de lait.

Si on emploie de la citrouille en conserve, remuer et cuire jusqu'à épaississement avant de mesurer. Mélanger les ingrédients dans l'ordre donné et cuire au four dans une abaisse de fond. Pour varier, ajouter en tournant 1 c. à soupe de zeste d'orange râpée. Servir recouvert d'une mince épaisseur de crème fouettée, à volonté.

Remerciements de la Providence Sainte-Genève

La partie de cartes annuelle au bénéfice des pauvres de la Providence Sainte-Genève, donnée récemment dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, réunissait plus de huit cents personnes. C'était moins le désir de gagner les magnifiques prix spéciaux et les nombreux prix de présence que d'accumuler une abondante moisson pour leurs protégés qui animait ces grandes dames de la charité. Aussi, les dames du comité exécutif de l'Association et les religieuses sont-elles heureuses d'offrir leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué au succès de cette belle fête de charité. Les prières des pauvres seront suppliées à leurs intentions. Deux messes ont été dites pour tous les bienfaiteurs de l'œuvre.

Voici la liste des heureux gagnants des prix spéciaux: Coffre en cuivre: M. J.-A. Savoie, 4217 rue Fabre (17664); parrure en écuire de Russie: Mme Thivierge, 4229 rue DeLanudière, (21074); radio de chambre: M. Jones, 4253 rue Bordeaux, (23202); lampe électrique: (7865), pas réclamée; table à cartes: M. Aimé Monette, 4285 rue Papineau, (35837); rotissoire: M. R. Giguère, 4405 rue Brébeuf, (28301); service pour salle de bain: M. Deleise, 4370 rue Papineau, (3702); pièce de cinq dollars: Mlle Monique Barré, 4176 rue St-Denis, (39295); casserole avec couvercle: Mme A. Maher, 4105 rue Papineau, (2623); cendrier sur pied: Mlle A. Rivest, 3529 rue Dorion, (23661); édredon: M. L. Trudel, 1891 rue Gauthier, (20892); une demi-tonne de charbon: M. H. Lavallée, 5908 rue St-André.

Du nouveau

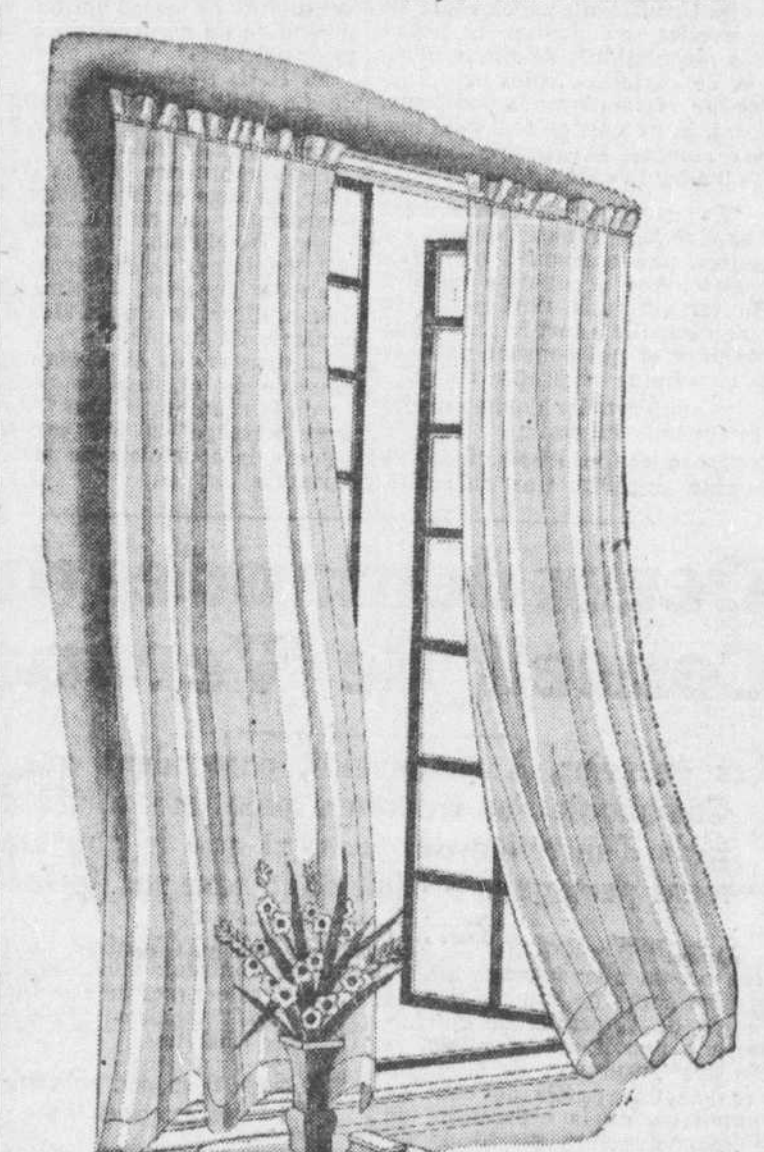
Un bref pontifical a donné officiellement pour patronne aux motocyclistes la "Madona della Grazia e della Creta", vénérée au sanctuaire de Castellazo Bormida, dans le diocèse piémontais d'Alessandria.

D'autre part, le Vatican a approuvé une légère modification dans la forme du "Pater" pour les Esquimaux, qui ne mangent pas de pain. Ils ont donc: "Donnez-nous notre nourriture quotidienne".



Une autre création du coiffeur new-yorkais Guro. Ci-dessus la ligne nouvelle se plait à quelques variantes dont l'une est spécialement caractérisée par les cheveux ramenés en bouclettes légères sur un côté de la figure.

EATON



1,000 paires de rideaux en Celanese

Jolie marquise de teintes ivoire, huître ou champagne

LA PAIRE

4.69

La dernière vente de ces rideaux fut si populaire que nous vous en offrons 1000 autres paires! A peu de frais vous donnerez à vos fenêtres une apparence luxueuse. Environ 42" de large par 2 1/2 verges de long!

★ Enrg. au bur. can. des brev.

Articles d'ameublement, au sixième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

LE DROIT CHEMIN

par MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

29. (Suite et fin)

Il avait été décidé avec l'oncle Daniel que le docteur conserverait son cabinet médical jusqu'aux premiers jours de l'été et qu'il viendrait ensuite avec Béatrice habiter toute l'année à l'abbaye pour diriger de près l'exploitation des Froidemont.

Avec satisfaction le dévoué médecin reprenait le projet de longs jours caressés de fonder dans le village un dispensaire et de se consacrer, ainsi que sa femme, aux malheureux du pays.

Le jeune ménage devait, par contre, se fixer à Paris, Richard désirant poursuivre à fond ses études, afin de pouvoir se créer par la suite une situation intéressante dans les bibliothèques

de l'Etat. Tous deux n'envisageaient que pour bien plus tard leur installation définitive à l'abbaye et l'entière possession d'un domaine qui leur revenait de droit.

La cavalière, dit une vieille paysanne chez laquelle le souvenir du mariage de Béatrice n'était pas encore effacé.

— Oui, dit le vieux marquis de Froidemont, plus ému qu'il ne voulait le paraître, la chère enfant sera, comme le fut sa mère. Un soir enfin, Richard fut avisé de l'arrivée de sa mère et par conséquent de son départ.

C'était une grosse et accorte personne qui avait perdu au contact des Américains une grande part de sa raideur britannique et affectait même une exubérance

Froidemont, et qui plus est, descend directement des aînés de votre famille!

— Oui... Jamais je ne me suis senti plus heureux, ma chère Béatrice! Ne me faut-il pas en face de ce petit être rendre hommage à la ligne de conduite que, malgré moi, tu t'étais tracée?

— Regardez plus haut, cher oncle Daniel, dit doucement la jeune femme en levant les yeux sur un portrait de la "Bonne Dame de l'abbaye" qui se trouvait suspendu au mur... c'est notre bien-aimée disparue qui m'a inculqué les principes sur lesquels j'ai basé ma vie. A elle donc nous devons ce beau jour.

— Chère!... Chère Hermine! dit le marquis de Froidemont, tandis que deux grosses larmes roulaient sur ses joues ridées, que ne l'ai-je toujours écoutée! Une fois de plus elle a eu raison. C'est le droit chemin, si raide et escarpé soit-il, qui mène ne plus sûrement au bonheur.

— C'est un garçon! dit à voix basse Béatrice à son oncle, alors que celui-ci s'approchait d'un berceau tout blanc. Il se nomme Jacques! ajouta-t-elle en prenant tendrement dans ses bras l'enfant nouveau-né.

— Jacques! murmura le vieillard. Jacques de Froidemont... Comme le fils que j'ai perdu! — Le ciel vous a comblé au delà de vos désirs, cher oncle Daniel. Non seulement il vous accorde aujourd'hui l'héritier qui faisait l'objet de vos vœux mais celui-ci porte le nom des

— FIN —

Les Cent auront un feuillet chargé

Trente-cinq articles sont inscrits pour la séance spéciale de mardi — Projet d'un théâtre à l'angle des rues Rachel et Saint-Denis — L'étude du nouveau code du bâtiment remise à une réunion subséquente

A sa séance d'hier matin, le Comité exécutif a mis la dernière main au feuillet de la séance spéciale du Conseil municipal qui s'ouvrira mardi matin, à 10 h. 30.

Ce programme comportera 35 articles et couvrira divers sujets. On note une somme de \$239,800 pour la réfection des pavages et

des trottoirs dans plusieurs quartiers de la ville.

Le Comité exécutif recommandera l'octroi d'un montant de \$2 millions à l'Université de Montréal à l'occasion de sa grande campagne de souscription destinée à recueillir \$11 millions. Cette subvention municipale de \$2 millions est destinée, dans l'esprit des administrateurs montrealais, à aider au parachèvement de l'hôpital universitaire dont la capacité sera de 600 lits.

Les employés manuels de la ville, c'est-à-dire ceux qui travaillent à la journée, reçoivent une pension annuelle de \$360; les autorités municipales désirent porter cette pension à \$480 et le Conseil sera invité à donner son approbation à cette modification.

Les conseillers devront aussi se prononcer sur un projet d'allocation annuelle de \$1,190.97 à l'ancien directeur de la police montrealaise, M. Barnes, de façon à hausser sa pension de retraite à \$5,000. Le projet avait subi un échec à la dernière séance du Conseil; plusieurs échevins s'y opposaient en alléguant un traitement spécial à M. Barnes, alors que les journaliers ne recevaient pas une allocation suffisante.

Nouveau Code de procédure échevinale

Les conseillers élus au mois de décembre inaugureront leur terme par un nouveau Code de procédure, si la prochaine séance du Conseil adopte celui qu'on leur soumettra.

Le petit volume des "règles du Conseil" a subi plusieurs modifications au cours du dernier quart de siècle. Les dernières datent de 1935.

Le rapport du comité échevinal Guevremont sera aussi au feuillet. Il recommande la construction de tunnels aux intersections de la rue Sherbrooke, depuis la rue Amherst jusqu'à la rue Université. Le Comité exécutif préconise plutôt l'élargissement de la rue Sherbrooke dans cette même zone afin de faciliter la circulation routière.

Les conseillers auront également à donner leur assentiment à la nomination de M. Conrad St-Amand, au poste de directeur du Service du bien-être social, à la place de M. Horace Dansereau qui a pris sa retraite. La nomination des chefs de services est du ressort définitif des conseillers municipaux réunis en séances solennelles.

La General Theatres demande l'autorisation de construire un théâtre à l'angle nord-est des rues St-Denis et Rachel. Il appartient au Conseil d'approuver ou de rejeter cette requête.

Le Comité exécutif présentera aussi un rapport aux fins d'acheter un terrain au Parc Extension, et cela au prix de \$39,000, pour permettre l'agrandissement du terrain de jeux qui s'y trouve.

Le code du bâtiment

Le Comité exécutif avait d'abord inscrit le projet du nouveau Code du bâtiment au feuillet de mardi prochain, mais il s'est ravisé. Les conseillers en

La partie de cartes-concert à N.-D. de Grâce

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Dominicaines du Rosaire et du quinzième anniversaire de leur arrivée à Notre-Dame de Grâce, les dames patronnesses du couvent avaient organisé, ces jours derniers, une partie de cartes-concert. Plus de 700 personnes assistaient à cette fête anniversaire, présidée par Son Honneur le Maire de Montréal et Mme Camille Hode.

Au nombre des invités d'honneur l'on remarquait S. E. Mar J.-M. Prud'homme, le T. R. P. J.-M. Surprenant, O.P., prieur, les Pères Dominicains du couvent, Lady Forget, Mme Alfred Thibaut, Mlle Madeleine Thibaut, Mme Dumont-Laviolette.

Le programme musical avait été confié à Mme Talbot-Robitaille, pianiste émérite, à Mlle Lise Sauvé, qui exécuta brillamment deux pièces de chant, accompagnée au piano par Mlle Jeannette Bonin, et à M. François Hone, qui émergea en solo auditoire en jouant de la scie musicale.

La soirée se termina par un délicieux goûter et le tirage de nombreux et magnifiques prix. Les religieuses dominicaines et les dames patronnesses remercient sincèrement les généreux donateurs, les auxiliaires dévoués, et toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.

recevront un exemplaire, mais afin de leur permettre de l'examiner plus à loisir, on en diffusera l'étude définitivement à une séance subséquente du Conseil.

Millionnaire en vingt ans

Parti pour l'Amérique il y a 20 ans, avec 10 francs, un jeune Français revient dans son pays avec 20 millions

Péregueux, (Canada-Mondial). — Il y a vingt ans, Roger Chauveron, riche d'illusions, mais pauvre en argent, quitta son pays, la France, et plus particulièrement sa ville natale, Péregueux. Son but était de se rendre en Amérique et de tenter fortune.

Afin de gagner le pays des "dollars", il s'engagea à tuer d'abord au Havre comme débardeur afin de se faire quelques sous. Puis, il s'embarqua à bord du Paris, comme garçon de cabine.

Quelques semaines plus tard, avec les économies réalisées, il réussit à ouvrir un petit restaurant français qui devint plus tard le Chambord, qui fut fréquenté par les diplomates, les vedettes et les hommes d'affaires. Ce restaurant est célèbre par sa cuisine merveilleuse.

Avant de quitter Paris, il y a vingt ans, le jeune Chauveron avait dit à ses parents: "Je reviendrai dans vingt ans, millionnaire et je vous achèterai un château". Il a tenu sa promesse car il est maintenant le propriétaire d'une superbe résidence dont ses parents sont devenus les châtelains. C'est sur le perron de ce château que ses parents vinrent accueillir leur fils, leur belle-fille et leur petite-fille américaine, qui arrivèrent dans une superbe Cadillac convertible 1947.

LA CAMPAGNE DE L'UNIVERSITÉ

Plusieurs paroisses veulent dépasser leur objectif

La campagne de souscription pour l'Université de Montréal marche à un succès des plus honorables. Quelques paroisses veulent même dépasser leur objectif.

Notre-Dame-de-Grâce avec 1240 familles vient de souscrire \$15,000, soit \$2,640 de plus que ce qu'elle avait en droit d'attendre. C'est un noble geste et un bel exemple dont nous lui savons gré. Saint-Stanislas avait déjà ajouté \$1,000 à son objectif normal.

Plusieurs de nos paroisses de ville ou de campagne moins fortunées, avec des dettes souvent considérables et des installations assez précaires, font de réels sacrifices pour collaborer à la grande oeuvre du moment. C'est à n'en pas douter un encouragement irrésistible pour la générosité de tous nos concitoyens plus à l'aise.

Aussi il fallait voir avec quel enthousiasme les déclarations vibrantes de Son Excellence notre Archevêque ont été accueillies l'autre soir, au premier dîner-causette de la Chambre de commerce des Jeunes pour la saison 1947-48.

"Il faut terminer l'Université de Montréal; il faut mettre cette institution de haut savoir en mesure de rendre les services que l'on est en droit d'en attendre".

Et l'éminent orateur annonçait triomphalement que ses parents, ses paroisses, ses communautés étaient déjà aux avant-postes de la générosité et du sacrifice.

"Déjà la souscription va bon train. La ville de Montréal a promis deux millions, les paroisses ont déjà souscrit \$900,000 et se sont engagées à souscrire le même montant que celui de la ville; les communautés religieuses ont donné \$100,000 et les autorités provinciales ont promis leur appui le plus entier."

Nous avons acquis, à cette réunion incomparable, la conviction que le succès de notre campagne était assuré, étant donné que la tribune de la Chambre de dette est de première efficacité et que ses membres sont des convaincus et des réalisateurs.

Nous allons mettre en marche cette semaine la souscription des membres du clergé. Nous connaissons assez l'esprit apostolique et le coeur de nos confrères pour escompter les réponses les plus favorables.

Vous nous rendriez service en nous communiquant tout ce qui pourrait nuire à notre campagne.

Nous aurions en outre grand besoin d'une copie des résolutions de fabriques passées à ce sujet.

Le responsable reste à votre service.

Chan. A. DESCHENES, ca.é.

SOUSCRIPTIONS DES FABRIQUES

Nativité (Hochelaga) . . .	\$40,000
Saint-Edouard . . .	35,000
Sainte-Brigide . . .	35,000
Saint-Jérôme . . .	30,000
Sacré-Coeur . . .	30,000
Saint-Arsène . . .	29,000
Sainte-Cécile . . .	27,600
Saint-Vincent-Ferrier . . .	20,000
Notre-Dame des Sept-Douleurs . . .	20,000
Sainte-Jeanne d'Arc . . .	20,000
Sainte-Catherine . . .	20,000
Sainte-Madeleine . . .	15,000
Saint-Eusèbe . . .	10,000
Saint-Pascal-Baylon . . .	6,500
Saint-Paul de la Croix . . .	6,000
Abord-à-Plouffe . . .	5,500
St-Sauveur (Syriennes) . . .	5,000
Saint-Joachim (Pointe-Clair) . . .	5,000
Sainte-Adèle . . .	5,000
Sainte-Scholastique . . .	5,000
Saint-Louis (Terrebonne) . . .	5,000
Sainte-Dorothée . . .	4,000
Saint-Paul l'Ermite . . .	3,500
La Présentation (Dorval) . . .	3,500
Sainte-Jeanne de Chantal (Strathmore) . . .	2,300
Saint-Hermas . . .	2,000
Saint-Augustin (Deux-Montagnes) . . .	1,500
Christ-Roi . . .	1,000
Sainte-Anne des Lacs . . .	100

Précautions sanitaires

Les spécialistes du ministère de la santé nationale et du bien-être social à Ottawa donnent l'avertissement que les animaux qui se repaissent d'ordures ménagères sont une menace pour la santé publique. Les autorités d'hygiène, en demandant à toutes les ménagères de mettre les déchets dans des récipients solides qui peuvent être gardés couverts, font observer que les animaux errants tels que les rats, si bien connus comme porteurs de maladies, peuvent facilement s'attaquer aux déchets mal emballés ou à ce qui a été jeté aux rebus dans du papier ou des boîtes de carton.

La vue des écoliers

Les médecins déclarent qu'une vision exigeante de la correction peut expliquer les points médiocres mérités par certains écoliers. Le manque de succès en classe n'indique pas toujours l'infériorité de l'intelligence. Le ministère sollicite la collaboration des instituteurs et des parents avec le médecin de famille pour s'assurer que les enfants aient une bonne occasion d'étudier et d'éviter la tension visuelle, au moyen d'un ajustement de la vue.

"Pas de bonheur sans toi!"

Demain, commencera dans le "Devoir" la publication de "Pas de bonheur sans toi!", le nouveau feuillet de Pierre Chanlaire.

844 ans au service du Réseau national

Victoriaville, 16 (Spécial au Devoir). — Samedi, le 11 octobre dernier, avait lieu au Manoir Victoria, de Victoriaville, une réunion des employés du C. N. R. de Victoriaville et des environs. Le total des années de service des différents employés qui assistaient à ce dîner-causette, était de 844 ans.

Les épouses et amies des employés étaient aussi présentes. Ce dîner qui groupait 103 convives, était sous la présidence de M. J. A. Poirier, agent à Victoriaville. M. Rodolphe Lamoureux, télégraphiste de Victoriaville, agissait comme maître de cérémonie.

Ce fut un magnifique succès. Ce dîner-causette inaugurait une série d'événements sociaux que les "cheminots" ont l'intention de poursuivre cette année, afin de se mieux connaître et de se divertir sainement.

Ont adressé la parole, MM. J. A. Poirier, G. Racine, C. Ele-

ment, S. Falardeau, A. Boucher, A.-M. Leblanc, M. Pelletier, tous de Victoriaville, ainsi que M. F. Leclerc, agent de Plessisville, et M. E. Caron, agent de Lyster. M. Donat Forcier remercia les orateurs.

Assistèrent à ces agapes fraternelles, MM. et Mmes J.-A. Poirier, Rodolphe Lamoureux, C. Element, X. Allaire, F. Leclerc, E. Caron, G. Racine, R. Perreault, J. Bélanger, McIsaac, J. Vaudreuil, P.-E. Côté, Noël Labbé, J.-S. Falardeau, F. Forcier, A.-M. Leblanc, J.-M. Leblanc, E. Benoit, A. Baker, J. Toutant, M. Pelletier, J.-P. Pothier, J.-S. Labbé, J. Thivierge, L. Laplante, MM. Jos. Poirier, Wellie Côté, J. Rousseau, R. Bernier, G. Allaire, B. Leblanc, R. Croteau, J.-G. Lavigne, H. Auger, A. Boucher, J.-A. Siméon, G. Lemay, J. Boisvert, H. Courcy, P. Brunelle, G. Lizotte, P. Guertin, P. Olney, R. Allaire, E. Leblanc, P. Leblanc, M. Dufresne, M. Leblanc, H. Labbé, L. Vaudreuil, Alf. Poulin, H. McCarthy, P. Huard, M. Rochefort, ainsi que leurs amis: Mlle Hamel, Allaire, Lefebvre, Gouin, Poirier, etc.

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

Jamais vous n'avez mangé d'hamburgers aussi délicieux

LE SHERRY "74" BRIGHT les rend Vraiment Bons!

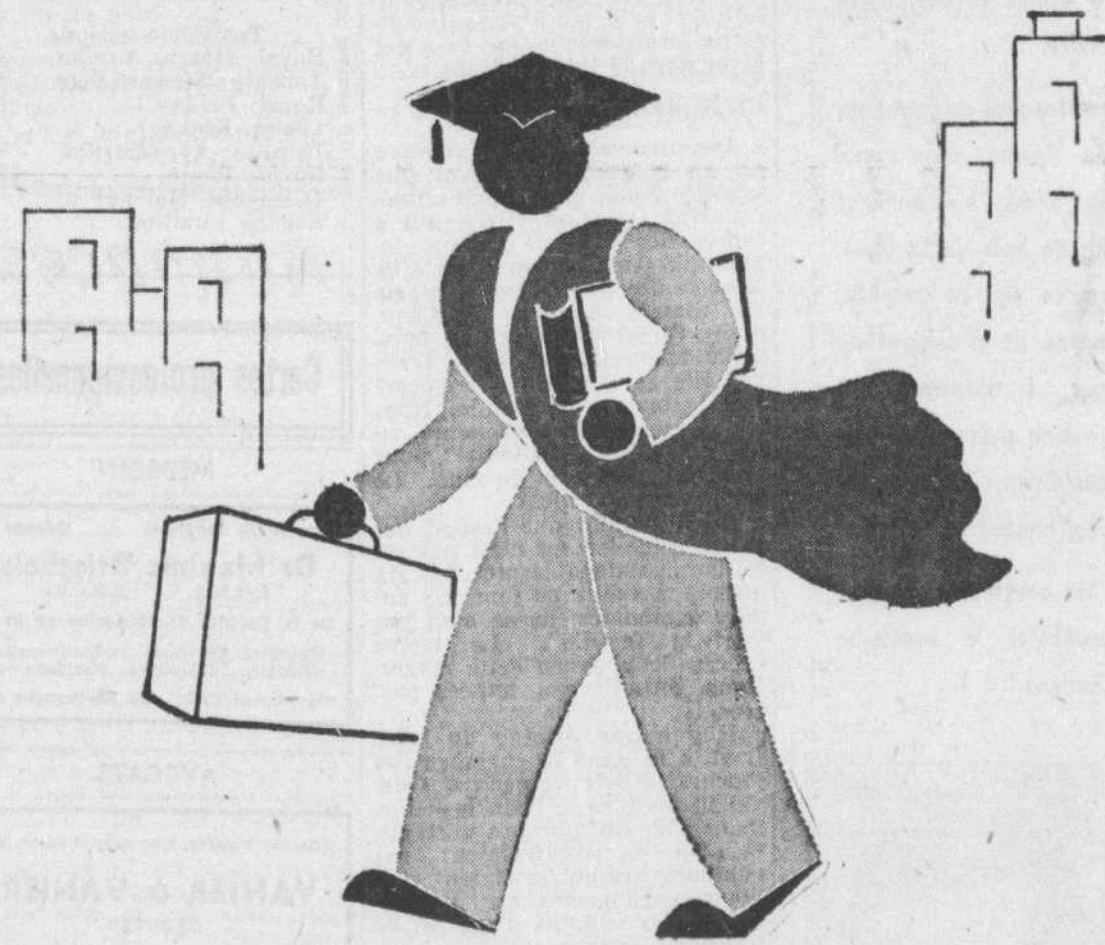


Voici comment, en un tour de main, vous pouvez donner à des "hamburgers" une saveur exceptionnelle. Vous n'avez qu'à leur ajouter du Sherry "74" BRIGHT. Imprégnez-en la viande crue ou préparez une sauce au sherry dans laquelle vous les ferez mijoter. Le Sherry "74" BRIGHT leur donnera une odeur et une saveur irrésistibles.

N'oubliez pas que le vin rehausse la saveur d'innombrables plats. Et comme la préparation des mets en nécessite très peu, vous pouvez vous permettre d'acheter les meilleurs vins canadiens qui soient, les vins BRIGHT. Le Sherry "74" BRIGHT coûte quelques cents de plus, mais son goût est incontestablement supérieur.

SHERRY ET PORTO CANADIENS "74"
Vins BRIGHT
MANOR ST. DAVIDS
VERMOUTH
HERMIT
BRIGHT'S WINES LTD.—NIAGARA FALLS
Bureaux de ventes et entrepôts à Lachine, P.Q.

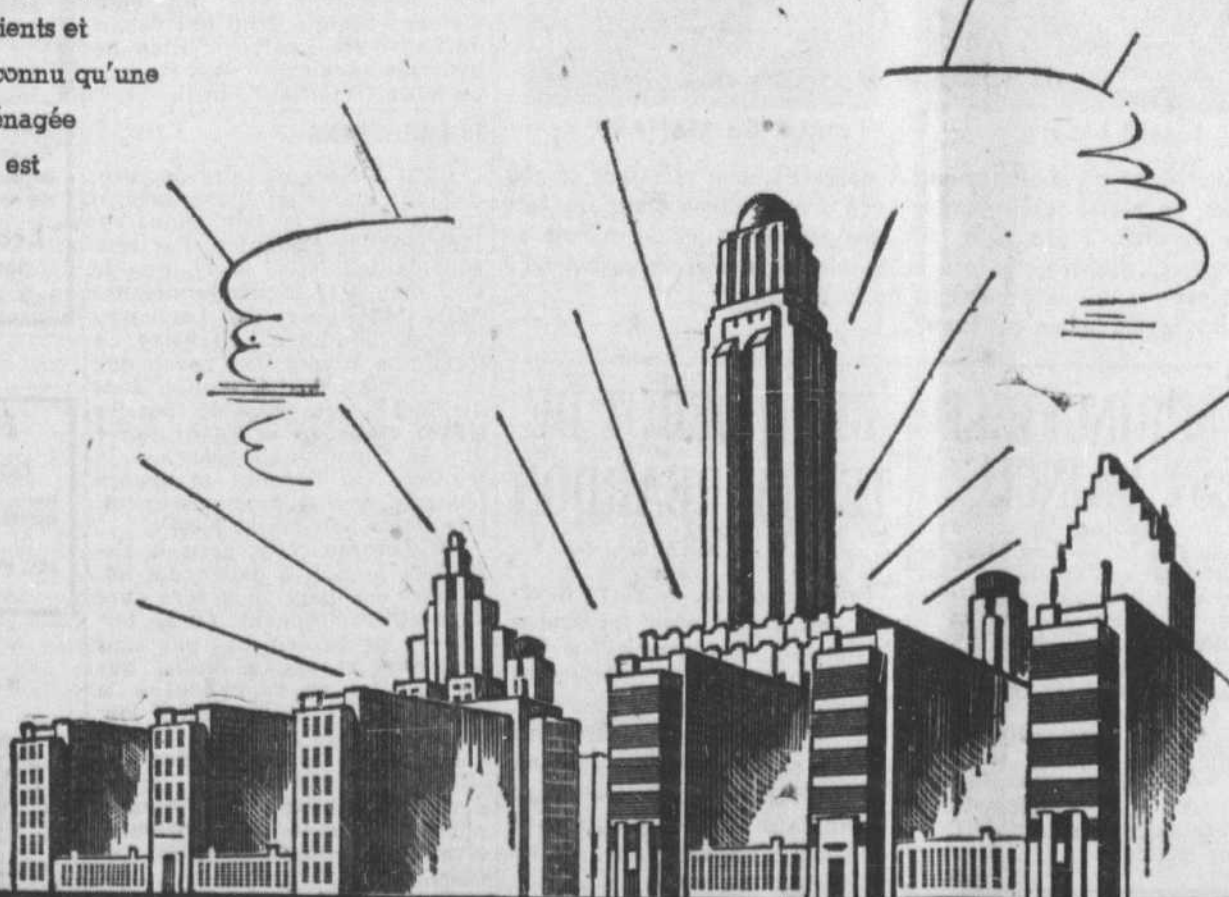
Il faut construire une MAISON DES ÉTUDIANTS



Des 11,000 étudiants auxquels l'Université de Montréal dispense l'enseignement, 3,000 fréquentent l'immeuble sur la montagne. 40% de ces derniers ne sont pas de Montréal. Ils doivent se loger un peu partout dans la ville, ce qui présente des inconvénients et même des dangers d'ordre moral. Il est reconnu qu'une maison des étudiants, convenablement aménagée et située à proximité du centre des études, est indispensable à une université.

Il faut que la nôtre soit en mesure d'offrir aux étudiants des facilités convenables de logement et des garanties de sécurité morale aux parents. Appuyez la campagne en faveur de notre Université.

L'UNIVERSITÉ A BESOIN DE \$11,000,000.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA PLUS GRANDE UNIVERSITÉ FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

A mon avis...

La saison de la Ligue de hockey Nationale a été inaugurée hier soir à Detroit alors que le club de Jack Adams recevait la visite des Eperriers de Chicago et les Ailes Rouges ont eu raison de leurs rivaux pour enregistrer leur première victoire de la saison mais cette joute fut assez contestée et si Bill Mosienko avait pu s'aligner avec le Chicago le résultat aurait peut-être été tout autre.

Ce soir ce sera au tour du Canadien de jouer sa première partie régulière et c'est contre les Rangers de New-York que le Bleu Blanc Rouge s'attaquera et les amateurs montrealais auront alors l'avantage de pouvoir juger de la force de nos favoris et avoir une certaine idée des chances de notre club de remporter son quatrième championnat consécutif et sans aucun doute le Forum sera pris d'assaut par les fervents du sport national canadien, même par ceux qui n'ont pas obtenu de billets de saison mais qui se rendront à la patinoire de la rue Sainte-Catherine dans l'espoir de pouvoir trouver place à l'intérieur.

Nous profitons de ce jour d'ouverture pour mettre les amateurs en garde contre les spéculations qui ne se gênent pas pour demander deux et trois fois le prix du billet à ceux qui n'ont pu en obtenir et au lieu de se rendre aux exigences de ces gens peu scrupuleux on devrait les dénoncer et les remettre entre les mains des policiers qui seront sur les lieux.

M. Frank Selke, gérant général de la Canadian Arena Co., a fait une lutte sans merci à ces exploitateurs depuis qu'il a succédé à Tommy Gorman et il réussira à nous débarrasser de ces êtres indésirables en autant que le public voudra bien collaborer avec la direction du Forum. Il suffirait que ces colporteurs ne puissent trouver de preneurs pour que dans une semaine ou deux ils cessent leurs activités.

Si les trafiquants de billets sont des êtres indésirables, il y a aussi une autre catégorie de gens qui devraient disparaître du hockey et nous voulons parler des joueurs qui ont recours à la ruse, à la brutalité même, pour avoir raison de leurs rivaux et comme conséquence de brillants athlètes sont blessés gravement et doivent rester inactifs. Pendant plusieurs semaines, des mois, et il arrive même que leur carrière, qui paraît au jeu, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons eu à enregistrer des cas plus sérieux et il suffit de revenir à la dernière saison pour rappeler l'accident causé à Elmer Lach, du Canadien, lorsque le compagnon de Maurice Richard et de Toe Blake fut attaqué par un joueur du club de Toronto, et même si Elmer revient au jeu cette saison, on ne sait pas encore s'il sera aussi effectif que par le passé. Il est évident que Lach doit jouer avec une certaine crainte maintenant et surtout avec plus de prudence. La perte des services de Lach l'an dernier a été la cause directe de la perte de la coupe Stanley. Sans ce fameux joueur dans les séries de fin de saison, le club aurait subi des chambardements et les résultats n'ont pas été les mêmes.

Un accident, qui est encore présent dans la mémoire de ceux qui suivent notre sport national depuis assez longtemps, est celui du fameux Ace Bailey, survenu à Boston alors que les Leafs en étaient aux prises avec les Bruins d'Arthur Ross. Bailey fut entre la vie et la mort pendant plusieurs semaines et il ne put jamais plus jouer au hockey. L'on institua un fonds de secours et chaque année, un certain somme est versée à la famille mais Bailey est encore dans un état de santé qui laisse à désirer.

Ces jours derniers, un magnat du hockey aux Etats-Unis déclarait qu'il allait s'adresser au président Clarence Campbell pour lui demander de donner des ordres sévères aux arbitres afin que les règlements soient bien observés et cela dans le but de mettre fin aux nombreux accidents de la Ligue nationale. L'intention de M. Norris est excellente mais nous croyons qu'il devrait plutôt présenter un règlement à la Ligue qui tiendrait les clubs responsables des accidents qui se produisent car avec une telle mesure les officiers se-

raient plus soucieux des ordres qu'il donnent à leurs porte-couleurs et viendraient à éliminer les joueurs qui ne peuvent contrôler leurs nerfs ou qui sont toujours enclins à brutaliser l'adversaire. Le hockey est un sport, et un beau sport lorsqu'il est pratiqué par de véritables sportifs mais il peut donner lieu à des scènes désagréables lorsque des brutes s'introduisent dans les rangs professionnels.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Nous avons toujours été opposés à ce jeu rude, nous n'avons aucune admiration pour le joueur qui a recours à la brutalité et nous méprisons également les spectateurs qui encouragent leurs porte-couleurs à démolir l'adversaire et qui ne sont satisfaits que lorsque le sang a coulé ou qu'un joueur du club rival doit être transporté hors la glace. La victoire doit être obtenue de la façon la plus honorable, de la droite et de l'homogénéité mais non par des actes qui sont tout à fait répréhensibles.

Les Rangers viennent rendre visite au Canadien

L'alignement du Tricolore est au complet pour la partie d'inauguration, ce soir

Le gérant général Frank Selke a décidé Maurice Richard et Emile Bouchard à signer leur contrat hier — Bill Durnan gardera les filets de nos champions — Les Rangers sont arrivés dans la métropole confiants de vaincre le Bleu Blanc Rouge — Belle joute en perspective

Le Canadien, qui a décroché les honneurs du championnat de la Ligue nationale l'an dernier, reprendra ses activités ce soir alors que l'équipe de Dick Irvin recevra la visite des Rangers de New-York pilotés par Frank Boucher et le Tricolore tentera l'impossible pour s'assurer la victoire afin de s'acheminer de nouveau vers les honneurs tant convoités par tous les clubs du circuit Campbell.

Le Bleu Blanc Rouge est maintenant au grand complet car hier le gérant général Frank Selke, au cours d'une entrevue bien amicale, a réussi à décider Emile Bouchard et Maurice Richard, deux de nos étoiles, à apposer leurs signatures au contrat qui leur a été présenté et, immédiatement après cette entente, notre joueur de défense et notre fameux compteuse se sont déclarés très satisfaits des conditions qui leur ont été faites. La direction de la Canadian Arena a su reconnaître le mérite de ces deux équipiers et ceux-ci recevront un salaire élevé en plus, paraît-il, d'un boni à la fin de la saison si le Tricolore se classe avantageusement.

Le Bleu Blanc Rouge a fait excellente figure au cours de sa saison d'entraînement, car, dans toutes les pratiques, nos porte-couleurs ont fait preuve d'un bel entrain et dans les joutes d'exhibition ils ont prouvé qu'ils étaient encore de taille à vaincre leurs plus fameux rivaux.

Le pilote Dick Irvin a annoncé hier l'alignement complet du Canadien qui est exactement celui que nous avons publié hier dans

nos colonnes et avec nos valeureux vétérans et les recrues qui promettent beaucoup, les partisans du Bleu Blanc Rouge peuvent s'attendre à voir leurs favoris remporter une série imposante de victoires au cours de la saison.

Les Rangers sont arrivés en notre ville ce matin et l'instructeur Frank Boucher se dit satisfait de ses joueurs et confiant de s'assurer une place enviable dans le classement final. Il n'hésite aucunement à prédire que son équipe sera dans les éliminatoires à la fin de la série régulière. Il reconnaît cependant que le Canadien est à craindre surtout depuis que le retour d'Elmer Lach, sur la ligne du "punch", est assuré. Cependant, il croit que ses joueurs auront raison de Bill Durnan, qui, prétend-il, n'est pas complètement remis de sa blessure au genou, et le pilote des New-Yorkais compte aussi beaucoup sur les services que lui rendront Buddy O'Connor et Eddolls, deux joueurs obtenus du club montrealais.

Quel que soit le résultat de cette rencontre, le jeu ne pourra manquer d'être intéressant et la lutte sera probablement contestée car le club de Lester Patrick a toujours fourni du jeu enlevant et ses parties ont toujours soulevé l'enthousiasme chez les spectateurs. Celle de ce soir ne fera sûrement pas exception et comme le Forum sera rempli à débord, les joueurs auront tout l'encouragement nécessaire de la part de leurs admirateurs.



JOE BLAKE



ELMER LACH



MAURICE RICHARD

Bill Durnan sera à son poste ce soir dans les filets du Canadien ! On a craint jusqu'à la dernière minute qu'il ne soit pas en mesure de garder ses buts, mais, heureusement, le médecin du club a donné la permission nécessaire.

Bill, quatre fois gagnant du trophée Vézina, décroché chaque année au meilleur gardien de buts de la ligue, recevra ce soir ce trophée, des mains du président de la ligue. Il recommencera ensuite une autre dure saison, qui devrait lui apporter d'autres honneurs.

Tous les amateurs voudront lui souhaiter la meilleure des chances !

La ligne du "punch", qui a donné aux Canadiens trois championnats consécutifs, sera reformée ce soir au Forum. Elle avait été brisée l'an dernier, en pleine saison, quand Lach a été victime d'une fracture du crâne. Blake, le toujours jeune vétéran du club, a prouvé à Irvin que nul autre joueur n'était en mesure de le remplacer auprès des deux autres. Richard, tentera cette année d'égaliser le record qu'il a établi il y a deux ans, alors qu'il avait compté 50 buts au cours de la saison. Comme ira cette ligne d'attaque, ainsi ira le Canadien cet hiver... !

LE SPRINGFIELD EST VAINCU

Pittsburgh, 16. — Les Hornets de Pittsburgh ont inauguré leur saison locale hier soir alors que dans une joute des séries de la ligue américaine de hockey ils ont vaincu les Indiens de Springfield par le compte de 4 à 1 devant 4,487 personnes.

Mel Hill, qui a été utilisé comme joueur de relève à l'aile droite, s'est révélé l'étoile des vainqueurs en enregistrant deux points, le premier et le dernier des Hornets.

4-Buffalo: Laycoe 16.42
5-Buffalo: Bell 17.35

6-Buffalo: Douglas 3.56
7-Buffalo: McKay 11.01
8-Buffalo: Gravelle 11.14
9-Buffalo: Thorpe 19.21

Punitions: aucune.
Arbitres: Bernie Le Maitre et Joe Patrick.

Première période
1-Cleveland: Wares 8.54
2-Buffalo: Bell 11.14
Punitions: Solenger.

Deuxième période
3-Buffalo: Thorpe 13.38

BEAU DEBUT DE TERRY REARDON

Providence, 16. — Terry Reardon, qui a joué pour les Bruins de Boston, l'an dernier, a fait ses débuts comme pilote des Rouges de Providence, hier soir, dans la Ligue américaine de hockey, et son équipe a eu raison des Ramblers de New-Haven par le compte de 4 à 2 alors que plus de 5,200 personnes ont été témoins de cette joute.

Les vainqueurs s'assurèrent la victoire dans les deux premières périodes en enregistrant deux points à la première manche et deux autres dans la suivante et Carl Liscombe fut l'un des artisans de la victoire et enregistra deux points pour sa part.

LE ROYAL A TRIOMPHE DES LEAFS

Kingston, 16. — Les Royaux de Montréal, qui avaient été vaincus par le Canadien samedi soir joute hors concours, a causé une véritable surprise hier soir en cette ville, lorsque les hommes de Frank Carlin ont eu raison des Leafs de Toronto par le compte de 5 à 4 dans une partie d'exhibition et cela grâce à la magnifique tenue de Jerry McNeill, qui gardait les filets du club montrealais.

Le Royal était renforcé par la présence sur son alignement de deux joueurs que les Leafs lui ont passé pour cette joute. Les joueurs étaient Poile et Klukay et ils n'ont pas fait plus belle figure que les amateurs: Morenz, Friday, Anning et Robertson.

La glace était très molle et les deux équipes ont joué du hockey enlevant au cours de la première période. Robertson et Malone comptèrent les deux premiers buts du Royal pour prendre une avance de 2 à 0. Lynn compta immédiatement après pour porter le compte 2 à 1. Jerry McNeill, le sensationnel bère du Royal, fut vraiment le héros de la victoire. Il repoussa tous les assauts des Leafs et il avait franchement l'air d'un professionnel.

Kennedy égalisa le compte en déjouant McNeill dans la 2e période. Il n'eut aucune chance sur le lancer. Howie Morenz Jr porta le compte 3 à 2 en faveur des Royaux dans la 3e période, mais Stewart égalisa les chances pour les Leafs. Pépin compta le point victorieux alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu.

Composition des équipes:
ROYAL: buts, McNeill; défenses: Lépine et Johnson; centre, Morenz; ailes, Robertson et Galbraith. Subs.: Friday, Casavant, Pépin, Malone, Laforce, Anning, Crawford, Poile, Klukay.
TORONTO: buts, Broda; défenses: Mortson et Thompson; centre, Kennedy; ailes, Meeker et Lynn. Subs.: Stanowski, Goldham, Watson, Metz, Apps, Ezicki, Stewart, Barliko, Mackell, Harvey.

Arbitres Rodden et Getliffe.
Première période
1 Royal: Robertson 0.49
(Morenz, Anning)
2 Royal: Malone-Poile 3.44
3 Toronto: Lynn-Kennedy 6.45
Pun.: Mortson, Anning.
Deuxième période
4 Toronto: Kennedy 5.45
(Stewart)
Pun.: Barliko, Mortson.

Troisième période
5 Royal: Morenz-Anning 4.02
6 Toronto: Stewart-Metz 4.25
7 Royal: Friday 6.15
(Poile, Klukay)
8 Toronto: Apps-Barliko 7.38
9 Royal: Pépin 17.28
(Casavant, Malone)
Aucune punition.

LE MORAL EST BON

Avec six recrues, le Canadien est un nouveau club dans une bonne mesure. Quel esprit anime ce club? Question vitale, qui a fait couler bien de l'encre depuis une semaine. On a parlé de mésestime, de querelle, même de dissension chez les Canadiens. Qu'est-ce à dire? La puissante machine qui a batté Irvin va-t-elle se détruire elle-même? Pas le moins du monde. Nous avons causé avec les joueurs, vu leurs réactions, "ausculté" pour ainsi dire le moral du club. Le verdict est excellent.

Il est évident que l'esprit qui existe actuellement n'est pas celui du printemps dernier. Les six nouveaux venus ne sont pas encore acclimatés, ils ne sont pas "de la famille". Le temps créera de nouveau cette magnétique intimité des années passées.

Il y a une dizaine de jours Irvin a lu dans la chambre des joueurs la liste de ceux qui devaient prendre le train le lendemain pour Buffalo. Les partants, cela va de soi, n'étaient pas contents. Les autres étaient visiblement chagrinés, car ils perdaient des copains d'une ou de plusieurs saisons.

Y a-t-il dans cela de la mésestime, de la dissension? Allons donc! Est-il nécessaire d'être parfaitement sans cœur pour être joueur de hockey?

Il faut avoir entendu la réponse que Reardon faisait, sur le train de Toronto, à ceux qui lui demandaient s'il aimerait jouer continuellement avec un club d'étoiles comme celui qui venait de battre les Leafs: "Rien ne pourrait m'enlever mes coéquipiers du Canadien", dit-il.

PREDICTIONS

Il est d'usage de faire des prédictions au début d'une saison: qui terminera en tête? Nous votons pour le Canadien. Par sentimentalité? Non; parce que le Canadien a la meilleure défense de la ligue; parce que Lach sera là pour conduire l'offensive en territoire adverse; parce que les recrues du Canadien sont meilleures que celles de tous les autres clubs de la ligue; parce que le Canadien opposera à la jeunesse du Toronto sa propre jeunesse, moins fougueuse peut-être, mais non moins habile.

Le Toronto reste, pour le Canadien, le club à battre. La lutte entre ces deux clubs sera dure et, malheureusement, ne se terminera probablement pas sans accidents graves, à moins que les arbitres ne rappellent à la raison les Ezinkis et autres joueurs de même poil.

Boston en tête, se disputent les quatre dernières places. Le Chicago, privé des services de Mosienko, terminera probablement en dernière position.

Tout cela, évidemment, si les faits ne se chargent pas de nous contredire. D'autres "experts" ont eu dans le passé pareille déconvenue.

La saison qui commence ce soir sera, et cela sans aucun doute, très mouvementée. Nous allons tenter de vous la faire vivre le mieux possible.

Jean d'ARCOURT

Au hockey...

Ce soir, à huit heures trente, un événement capital au calendrier sportif: les Canadiens commencent leur saison 1947-1948 dans la ligue de hockey Nationale.

Des milliers d'amateurs rempliront le Forum à craquer pour cette première joute et un nombre plus grand encore seront de cœur avec le Canadien, qu'ils voudraient dignes des quatre dernières années.

Au Forum, c'est véritablement la fièvre du hockey depuis un mois! Les peintres ont fait une toilette neuve aux loges et aux sièges; les préposés aux billets ont répondu aux demandes des milliers de sportifs qui voulaient obtenir des billets de saison; Dick Irvin a lancé cinquante joueurs sur la glace et il a lentement choisi ceux qui formeront l'équipe 1947 des Canadiens.

Tout est maintenant prêt. Le Canadien, confiant comme jamais, se lance à la conquête d'un autre championnat. C'est devenu une habitude chez lui...

Que penser de la nouvelle édition des Canadiens? A notre avis elle est incontestablement supérieure à celle de l'an dernier. Il y a d'abord le retour de Lach. Au risque de soulever une polémique, nous opinons que Lach est un des meilleurs joueurs de centre de tous les temps et que sa seule présence nous aurait assuré la coupe Stanley le printemps dernier. Il sera à son poste, parfaitement remis de son pénible accident. Il jouera en compagnie de Blake et de Richard. Ce trio, déjà célèbre, fera encore parler de lui cet hiver.

Notons que Lach et Richard ont eux-mêmes insisté pour que Blake joue encore avec eux. Au retour de Toronto, après la Maurie d'Etioles, on a demandé à Maurice Richard avec qui il aimerait le mieux jouer cet hiver. "Mais avec Lach et Blake", dit-il avec enthousiasme.

DES CHANGEMENTS

Quelques joueurs de l'an dernier sont partis. Léo Gravelle, Léo Lamoureux, Bob Filion, Murdo MacKay et George Allen n'y sont plus. Pour les remplacer il y a Jacques Locas, Floyd Curry, Doug Harvey, Rip Riopelle, Tod Campeau et Bob Carse. Ces remplaçants sont, d'une façon générale, meilleurs que ceux qui sont partis et c'est une deuxième raison pour espérer beaucoup des Canadiens cet hiver. Locas, Riopelle et Harvey sont des candidats possibles au trophée Calder, donné à la meilleure recrue de l'année. Ils ont tous trois fait leurs preuves avec le Royal et il n'y a aucun doute qu'ils feront mieux que bien cet hiver dans la ligue Nationale.

LE MORAL EST BON

Avec six recrues, le Canadien est un nouveau club dans une bonne mesure. Quel esprit anime ce club? Question vitale, qui a fait couler bien de l'encre depuis une semaine. On a parlé de mésestime, de querelle, même de dissension chez les Canadiens. Qu'est-ce à dire? La puissante machine qui a batté Irvin va-t-elle se détruire elle-même? Pas le moins du monde. Nous avons causé avec les joueurs, vu leurs réactions, "ausculté" pour ainsi dire le moral du club. Le verdict est excellent.

Il est évident que l'esprit qui existe actuellement n'est pas celui du printemps dernier. Les six nouveaux venus ne sont pas encore acclimatés, ils ne sont pas "de la famille". Le temps créera de nouveau cette magnétique intimité des années passées.

Il y a une dizaine de jours Irvin a lu dans la chambre des joueurs la liste de ceux qui devaient prendre le train le lendemain pour Buffalo. Les partants, cela va de soi, n'étaient pas contents. Les autres étaient visiblement chagrinés, car ils perdaient des copains d'une ou de plusieurs saisons.

Y a-t-il dans cela de la mésestime, de la dissension? Allons donc! Est-il nécessaire d'être parfaitement sans cœur pour être joueur de hockey?

Il faut avoir entendu la réponse que Reardon faisait, sur le train de Toronto, à ceux qui lui demandaient s'il aimerait jouer continuellement avec un club d'étoiles comme celui qui venait de battre les Leafs: "Rien ne pourrait m'enlever mes coéquipiers du Canadien", dit-il.

PREDICTIONS

Il est d'usage de faire des prédictions au début d'une saison: qui terminera en tête? Nous votons pour le Canadien. Par sentimentalité? Non; parce que le Canadien a la meilleure défense de la ligue; parce que Lach sera là pour conduire l'offensive en territoire adverse; parce que les recrues du Canadien sont meilleures que celles de tous les autres clubs de la ligue; parce que le Canadien opposera à la jeunesse du Toronto sa propre jeunesse, moins fougueuse peut-être, mais non moins habile.

Le Toronto reste, pour le Canadien, le club à battre. La lutte entre ces deux clubs sera dure et, malheureusement, ne se terminera probablement pas sans accidents graves, à moins que les arbitres ne rappellent à la raison les Ezinkis et autres joueurs de même poil.

Boston en tête, se disputent les quatre dernières places. Le Chicago, privé des services de Mosienko, terminera probablement en dernière position.

Tout cela, évidemment, si les faits ne se chargent pas de nous contredire. D'autres "experts" ont eu dans le passé pareille déconvenue.

La saison qui commence ce soir sera, et cela sans aucun doute, très mouvementée. Nous allons tenter de vous la faire vivre le mieux possible.

Jean d'ARCOURT

LE ROYAL A TRIOMPHE DES LEAFS

Kingston, 16. — Les Royaux de Montréal, qui avaient été vaincus par le Canadien samedi soir joute hors concours, a causé une véritable surprise hier soir en cette ville, lorsque les hommes de Frank Carlin ont eu raison des Leafs de Toronto par le compte de 5 à 4 dans une partie d'exhibition et cela grâce à la magnifique tenue de Jerry McNeill, qui gardait les filets du club montrealais.

Le Royal était renforcé par la présence sur son alignement de deux joueurs que les Leafs lui ont passé pour cette joute. Les joueurs étaient Poile et Klukay et ils n'ont pas fait plus belle figure que les amateurs: Morenz, Friday, Anning et Robertson.

La glace était très molle et les deux équipes ont joué du hockey enlevant au cours de la première période. Robertson et Malone comptèrent les deux premiers buts du Royal pour prendre une avance de 2 à 0. Lynn compta immédiatement après pour porter le compte 2 à 1. Jerry McNeill, le sensationnel bère du Royal, fut vraiment le héros de la victoire. Il repoussa tous les assauts des Leafs et il avait franchement l'air d'un professionnel.

Kennedy égalisa le compte en déjouant McNeill dans la 2e période. Il n'eut aucune chance sur le lancer. Howie Morenz Jr porta le compte 3 à 2 en faveur des Royaux dans la 3e période, mais Stewart égalisa les chances pour les Leafs. Pépin compta le point victorieux alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu.

Composition des équipes:

ROYAL: buts, McNeill; défenses: Lépine et Johnson; centre, Morenz; ailes, Robertson et Galbraith. Subs.: Friday, Casavant, Pépin, Malone, Laforce, Anning, Crawford, Poile, Klukay.
TORONTO: buts, Broda; défenses: Mortson et Thompson; centre, Kennedy; ailes, Meeker et Lynn. Subs.: Stanowski, Goldham, Watson, Metz, Apps, Ezicki, Stewart, Barliko, Mackell, Harvey.

Arbitres Rodden et Getliffe.

Première période
1 Royal: Robertson 0.49
(Morenz, Anning)
2 Royal: Malone-Poile 3.44
3 Toronto: Lynn-Kennedy 6.45
Pun.: Mortson, Anning.
Deuxième période
4 Toronto: Kennedy 5.45
(Stewart)
Pun.: Barliko, Mortson.

Troisième période

5 Royal: Morenz-Anning 4.02
6 Toronto: Stewart-Metz 4.25
7 Royal: Friday 6.15
(Poile, Klukay)
8 Toronto: Apps-Barliko 7.38
9 Royal: Pépin 17.28
(Casavant, Malone)
Aucune punition.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris

Maladies génitales endocriniennes

urinaires, digestives circulatoires

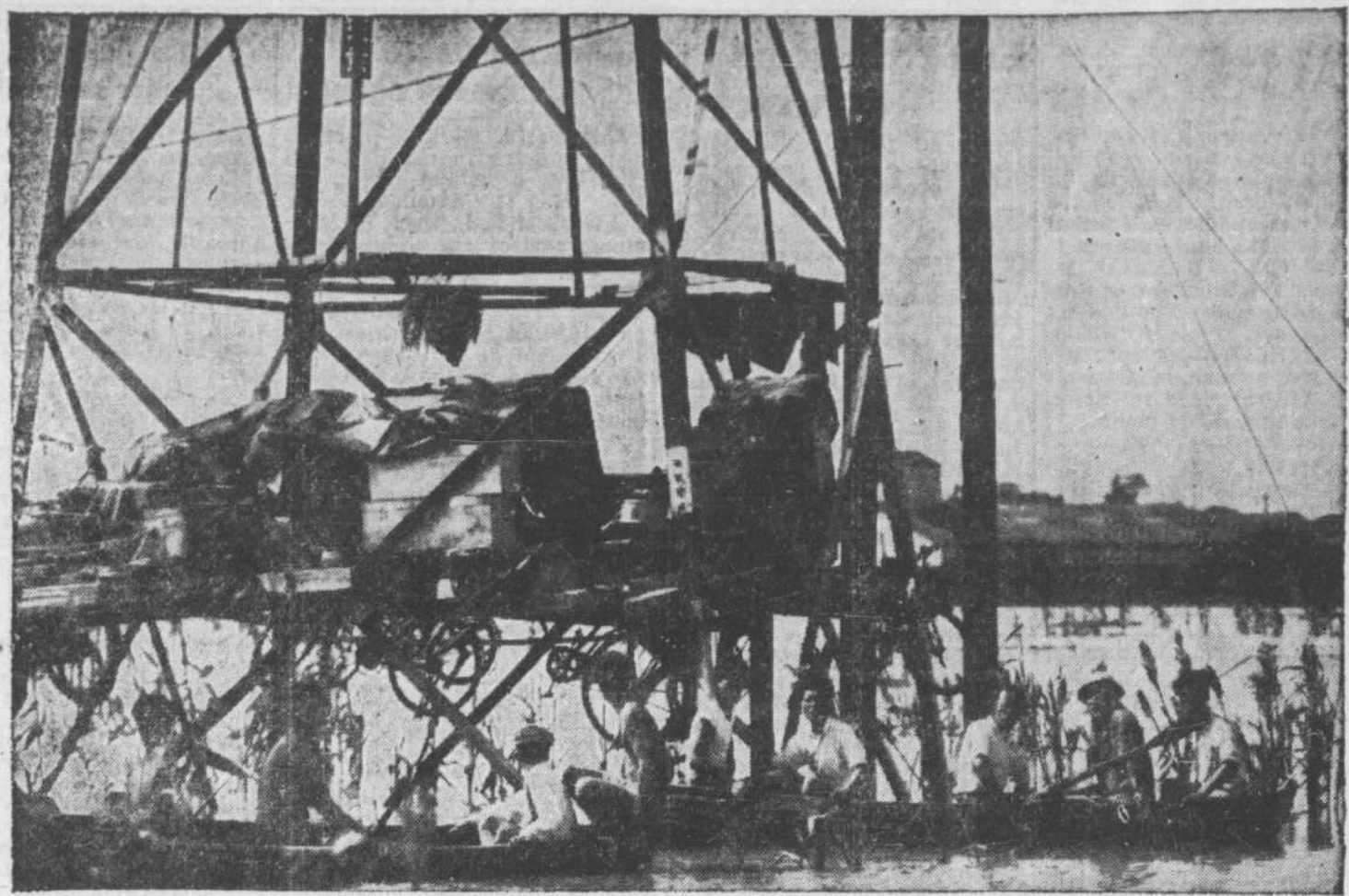
FRONTENAC 5232 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.

VANIER & VANIER

AVOCATS



Les inondations ont causé des dommages élevés dans plusieurs régions du Japon. Des milliers de Nippons sont maintenant sans logis et des milliers d'autres ont même perdu la vie. Cette famille a été plus chanceuse. Tous les articles de ménage ont été accrochés à une tour supportant des fils à haute tension. La famille s'est réfugiée momentanément dans des embarcations de secours.

La vie liturgique

Vingt et unième dimanche après la Pentecôte

ORAISON

"Au reste, frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde, de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout. Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice, et les sandales aux pieds prêts à annoncer l'évangile de paix. Et surtout, prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut, et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu" (Ephés. 6, 10-17).

L'apôtre saint Paul, dans les textes qui précèdent, avait donné aux Ephésiens plusieurs préceptes soit généraux, soit spécifiques pour détruire la vieille corruption du péché et produire le renouvellement de la grâce. Il indique ici la force dont les lecteurs ont besoin pour remplir ces préceptes: c'est la confiance dans le secours divin. "Fortifiez-vous, dit-il, dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante." Jérémie a sur ce thème de la confiance en Dieu un texte magnifique. Le voici:

Béni soit l'homme qui se confie en Jéhovah
Et dont Jéhovah est la confiance!
Il est comme un arbre planté
au bord de l'eau;
Il pousse ses racines vers le courant;
Il ne craint pas quand vient le chaud,
Et son feuillage reste vert;
Il ne s'inquiète point de la sécheresse
Et ne cesse pas de porter du fruit.
(Jér. 17, 7-8).

La confiance en Dieu qualifie toute inquiétude. De quoi pourrait bien manquer, en effet, celui qui s'appuie sur le cœur de Dieu? Sûrement pas du nécessaire; il aura même le superflu. A l'utile se joindra l'agréable et la fécondité. La confiance est due à celui qui a charge de nous. Tel est le souci divin. Saint Pierre nous l'assure: "Déchargez-vous sur lui, dit-il, de toutes vos sollicitudes, car Pierre, même, prend soin de vous" (I Pierre, 5, 7). La confiance est due non seulement à celui qui prend soin de nous, mais qui a par surcroît le pouvoir et la volonté de le faire. Mille textes de l'Écriture nous obligent à croire que Dieu a ce pouvoir et cette volonté. En voici quelques-uns:

Mais Jéhovah est avec moi comme un héros puissant;
C'est pourquoi mes persécuteurs s'affaibliront
Et n'auront pas le dessus.
(Jér. 20, 11).

Voici votre Dieu,
Et avec lui vient la vengeance,
Une revanche divine;
Il viendra lui-même et vous sauvera
(Is. 35, 4).

Le pouvoir et la protection divine nous sont assurés; nous n'en devons pas moins faire tout ce qui dépend de nous. C'est ce que nous indique l'apôtre quand il dit: "Revêtez-vous de l'armure de Dieu." Cette armure de Dieu se compose des dons et des vertus. Le texte suivant nous l'exhorte à souhait: "Ainsi donc, comme élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'armures de miséricorde, de bonté,

"Pas de bonheur sans toi!"

Demain, commencera dans le "Devoir" la publication de "Pas de bonheur sans toi!", le nouveau feuilleton de Pierre Chanlaire.

d'humilité, de douceur, de patience... Revêtez-vous surtout de la charité, qui est le lien de la perfection" (Coloss. 3, 12-14).

"Afin de pouvoir résister aux embûches du diable." Le diable n'est pas inactif. "Soyez sobres, veillez, nous dit saint Pierre; votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer" (I Pierre, 5, 8). Saint Antoine ermite, le saint curé d'Ars, saint Jean Bosco et tant d'autres ont perçu sensiblement autour d'eux l'activité diabolique, mais, pour être invisible, cette activité n'est pas moins certaine et fort dangereuse. Le diable, c'est le Tentateur. Directement ou indirectement, par lui-même ou par le moyen des créatures, il ne cesse de tendre des pièges. Mieux que le traqueur le plus expérimenté, le plus au courant des meurtres des bêtes qu'il chasse, il sait l'art de tendre un piège. Il pousse cet art si loin, que, même pris au piège, captif, l'homme a encore parfois la saine mais pernicieuse ivresse de se croire libre. Cette pensée se trouve dans les Proverbes:

Telle voie paraît droite à un homme,
Mais son issue aboutit à la mort.
(Prov. 14, 12).

A qui sa manière de faire ne paraît-elle pas droite? N'avons-nous pas le monopole du bon sens? A qui fera-t-on croire qu'il se trompe? Les autres, tout le monde, bien sûr, mais nous? Vous voulez rire.

"Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air." Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang. Qui, nous avons à lutter contre la chair et le sang, mais nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, c'est-à-dire contre les vices charnels. Les tentations ne viennent pas principalement de la chair et du sang, mais du démon qui se sert de la chair et du sang comme d'un instrument dont il connaît à la perfection le maniement. Le démon est prince de ce monde, parce qu'il en prend la primauté et que les hommes charnels se modelent sur lui; parce que, l'entreprise de domination des hommes, c'est lui qui en est à la tête. Le démon est puissant et dominateur. Il règne sur le monde des ténèbres, c'est-à-dire de péché. Le démon est mauvais, il était élevé et bon par nature; corrompu, il tourne au mal cette force qu'il avait pour le bien. Les démons sont répandus dans l'air en ce sens qu'ils sont partout où se trouve l'homme, comme l'air que ce dernier respire; en ce sens aussi que l'air représente les choses du ciel pour lesquelles se livre le combat.

"C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout." On ne combat pas pour être battu, mais pour vaincre. Pour vaincre, il faut en prendre les moyens. Le grand moyen, c'est l'armure de Dieu, c'est-à-dire les armes spirituelles, "Car les armes avec lesquelles nous combattons, dit saint Paul, ne sont pas charnelles; elles sont puissantes devant Dieu pour renverser des forteresses" (2 Cor. 10, 4). "Résistez-lui, fermes dans la foi" (I Pierre, 5, 9). "Résistez au diable, et il s'enfuira de vous" (Jac. 4, 7).

"Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice, et les sandales aux pieds prêts à annoncer l'évangile de la paix." Ceindre ses reins, selon l'image antique, c'est être prêt à se mettre en voyage ou à l'œuvre. Spirituellement, on a les reins ceints quand on a réussi à se vaincre. Les reins ceints de la vérité, c'est avoir triomphé de ses ignorances capitales, de ses idées fausses. C'est en venir à ne pas appeler vrai tout ce qui nous plaît; faux ou mauvais tout ce qui nous déplaît. Il ne faut pas craindre de mettre la ceinture au dernier trou. Il se glissera bien encore un nombre incalculable d'erreurs, de préjugés, de vues étroites. La cuirasse de

la justice cela veut dire que la justice, comme la cuirasse, le corps, protège toutes les vertus. La Sagesse dit de Dieu qu'il se revêtira comme cuirasse la justice et prendra pour casque un jugement sincère" (Sag. 5, 18). Les sandales aux pieds, c'est l'âme élevée au dessus des choses de la terre et adonnée aux réalités spirituelles. Une telle âme porte partout avec elle la bonne nouvelle, à savoir que la terre a été réconciliée avec le ciel.

"Et surtout, prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin." Le bouclier protège le corps; la foi protège l'âme. Le bouclier se porte devant soi; la foi précède toutes les autres vertus surnaturelles. Les traits enflammés du Malin, ce sont toutes les suggestions mauvaises dont le but est d'enflammer des convoitises mauvaises. "Les saints, dit saint Paul, par la foi, ont conquis des royaumes" (Héb. 11, 33). Avec la foi, nous pouvons tout, puisqu'elle nous donne pour soutien Dieu lui-même de qui nous acceptons l'infaillible parole.

"Prenez aussi le casque du salut, et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu." Le casque du salut, c'est l'espérance car, qui sauve la tête sauve la partie la plus vulnérable et qui sauve l'espérance, sauve l'âme du salut. Rien n'est perdu tant que subsiste l'espérance, parce que l'espérance porte sur la fin dernière, et la fin dernière est ce vers quoi tout converge. Le glaive de l'Esprit, c'est la parole de Dieu. Saint Paul nous dit ailleurs que cette parole de Dieu "est efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants; si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles; elle démêle les sentiments et les pensées du cœur" (Héb. 4, 12-13). Le maniement de cette arme est excessivement dangereux. Qui ne le connaît pas bien se blesse nécessairement, va même jusqu'à se donner la mort. Tel est le cas de ces millions de protestants et autres qui font de la parole de Dieu, leur règle personnelle de vie. L'Écriture est une règle de vie, mais éloignée, non prochaine. La règle prochaine, c'est la parole vivante de Pierre; ce sont ses enseignements, réglés, eux, sur l'Écriture et la Tradition. L'Écriture ne m'est rien si elle ne m'est donnée par l'Église. De son texte, le ne comprends rien, si l'Église ne me l'explique. Mais alors, quelle arme! Elle est particulièrement ceci: "Toute Écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour fermer à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, apte à toute bonne œuvre". (2 Tim. 3, 16-17).

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Fin d'une grève à Granby

Québec, 16 (D.N.C.) — M. Antonio Barrette, ministre du Travail, a annoncé hier après-midi, aux journalistes parlementaires, le règlement du conflit qui existait à la Starks Ribbon Brothers à Granby. A l'issue de plusieurs entrevues avec le ministre du Travail, les deux parties en cause ont accepté un règlement en neuf clauses qui garantissent les négociations, et éventuellement l'arbitrage, si nécessaire, au sujet des questions qui divisaient la compagnie et ses employés. Cette convention, qui garantit les négociations et conséquemment le règlement du différend, sera signée aujourd'hui même par les représentants des deux groupes.

M. Barrette a déclaré: "Nous avons raison de croire que dès aujourd'hui, les employés seront de retour au travail".

Pour le Japon

Le Bouddhisme dissuade ses adeptes d'espérer même la vie future. En cela on peut vraiment dire qu'il est une création diabolique, puisqu'il attaque directement la vertu d'espérance. La littérature japonaise en est saturée. L'horizon intellectuel de celui qui n'a pas connu d'autres inspirations est excessivement rétréci, et son cœur ne connaît que l'angoisse et le désenchantement. Aidez-moi, si vous plaît, à faire luire une nouvelle clarté dans ces yeux éteints, un sourire divin sur ces lèvres amères.

P. Ubaldo M. GUERTIN, O.F.M., 2010, rue Dorchester ouest, Montréal.

VOEUX DU 75^e ANNIVERSAIRE

A l'occasion de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur au Canada

Les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur, délégués des trois provinces canadiennes et de la province de la Nouvelle-Angleterre, réunis au collège Sacré-Coeur de Victoriaville, le 3 octobre 1947, ont: a) formulé leurs sentiments; b) émis des vœux.

"A"

1. Filiale soumission à Notre Saint Père le Pape et à l'Épiscopat si dignement représenté aux fêtes du 75^e anniversaire par Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, ainsi qu'au clergé paroissial;
2. Respect aux autorités civiles et scolaires;
3. Reconnaissance et honneur aux fondateurs de l'œuvre canadienne des Frères du Sacré-Coeur, les CC. FF. Cyrinus, Théophile, Edmond et Théodile, ainsi qu'aux premiers sujets canadiens, les CC. FF. Henri, Joseph et Bernard;
4. Reconnaissance aux Frères du Sacré-Coeur pour 75 ans de service et de dévouement à la cause de l'éducation.

"B"

1. a) Que des amicales d'anciens élèves soient formées dans toutes les écoles des Frères du Sacré-Coeur;
- b) Que les amicales dans chacune des susdites provinces soient constituées en fédération;
- c) Que ces fédérations s'unissent en confédération;
2. Que dans chacune de ces provinces, un frère soit désigné au poste de représentant du supérieur provincial auprès des amicales;
3. Que s'accroisse l'aide des amicales aux mouvements d'action catholique suivant les directives des autorités diocésaines et paroissiales dans le but d'appuyer la campagne de moralité et d'entraîner les mouvements subversifs;
4. Que la collaboration soit accentuée entre la famille et l'école;
5. Que des remerciements soient adressés aux autorités religieuses et civiles, aux congrégations religieuses, aux journalistes, aux annonceurs, à la radio, à tous ceux qui ont contribué au succès des présentes fêtes.

Le R. P. Caron, O.M.I. délégué au Michigan

A la "Mid-West Canon Law Association"

Le R. P. Arthur Caron, O.M.I., doyen de la faculté de Droit canonique de l'Université d'Ottawa, vient de quitter Ottawa pour se rendre à Saginaw, Michigan, où la Mid-West Canon Law Association tient son congrès.

Le révérend Père, qui est revenu, il y a quelque temps, d'un voyage en Europe durant lequel il avait été invité à présenter un travail à l'Institut catholique de Paris à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la faculté de Droit canon, vient d'être invité par la Mid-West Canon Law Association à donner une conférence sur le rôle du défenseur du lien matrimonial. Le R. P. Caron est le défenseur du lien pour le tribunal ecclésiastique de l'archidiocèse d'Ottawa.

Le R. P. Caron, O.M.I. délégué au Michigan

A la "Mid-West Canon Law Association"

Le R. P. Caron, O.M.I., doyen de la faculté de Droit canonique de l'Université d'Ottawa, vient de quitter Ottawa pour se rendre à Saginaw, Michigan, où la Mid-West Canon Law Association tient son congrès.

Le révérend Père, qui est revenu, il y a quelque temps, d'un voyage en Europe durant lequel il avait été invité à présenter un travail à l'Institut catholique de Paris à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la faculté de Droit canon, vient d'être invité par la Mid-West Canon Law Association à donner une conférence sur le rôle du défenseur du lien matrimonial. Le R. P. Caron est le défenseur du lien pour le tribunal ecclésiastique de l'archidiocèse d'Ottawa.

FAMEUSE

Les POMMES du QUÉBEC sont ICI!

Juteuses-Savoureuses

REMERCIEMENTS A MGR CHARBONNEAU

Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Paris, accuse réception d'un don de \$10,000 pour venir en aide aux œuvres du Secours catholique

La dernière livraison de la Semaine religieuse publie le texte d'une lettre de Son Eminence le cardinal Emmanuël Suhard, archevêque de Paris, à S. E. Mgr Joseph Charbonneau, arche-

vêque de Montréal, pour remercier l'archevêque du don de \$10,000 que le Secours Catholique vient de recevoir, pour aider les Œuvres que l'Épiscopat français a confiées à cette organisation.

Voici le texte de la lettre de Son Eminence le cardinal Suhard:

Paris, le 24 septembre 1947. 32, rue Barbet de Jouy (7e).

Excellence,

Le SECOURS CATHOLIQUE nous annonce qu'un magnifique don de 10,000 dollars vient de lui parvenir pour aider les Œuvres que l'Épiscopat français lui a confiées.

Nous ne voulons point tarder à vous exprimer notre vive reconnaissance. Le CANADA en général et votre beau diocèse en particulier nous ont déjà donné tant de marques de leur fraternelle charité que nous n'en sommes plus étonnés. Mais nous voyons une preuve de plus de cette entraide chrétienne qui au début de ce rude hiver peut soulager tant de misères et en même temps apporter un témoignage efficace de cette réalité qu'est la Communauté chrétienne.

Emmanuel card. SUHARD, archevêque de Paris.

A Son Excellence Monseigneur CHARBONNEAU, Archevêque de Montréal.

Cours public de législation commerciale

Cours publics de législation commerciale, donné sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Me Alexandre Gérin-Lajoie donnera, ce soir, 16 octobre 1947, son dixième cours de législation commerciale, de huit heures et demie à dix heures, dans la salle H-502 de l'édifice universitaire, 2900 boulevard Mont-Royal. L'entrée est libre. Il traitera les sujets suivants: "Le gage sur marchandises et sur titres. Le cautionnement et l'hypothèque".

RÉPONSES à vos questions sur les Obligations d'épargne du Canada deuxième émission



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Q. Quel est le prix des Obligations d'épargne du Canada?

R. 100%. C'est-à-dire qu'une obligation de \$100 se vend \$100, et ainsi de suite. Si une obligation n'est pas payée en entier le 15 novembre 1947, on ajoutera les intérêts au prix d'achat.

Q. Quels intérêts rapportent les Obligations d'épargne?

R. 2 3/4% payables annuellement les 1ers novembre de 1948 à 1957, au moyen de coupons qui seront encaissés sans frais à toute succursale d'une banque au Canada.

Q. Quelles sont les coupures des Obligations d'épargne du Canada?

R. \$50, \$100, \$500 et \$1,000.

Q. Quel montant d'Obligations d'épargne de la nouvelle émission un particulier peut-il posséder? Pourquoi?

R. Un particulier peut en posséder jusqu'à concurrence de \$1,000. Et chaque membre d'une famille peut en détenir ce montant. Cette limite s'impose, vu le taux d'intérêts avantageux et le privilège d'encaissement sur demande.

ENCAISSEMENT DES OBLIGATIONS

Q. Les Obligations d'épargne sont-elles cessibles ou négociables?

R. On peut les encaisser, mais on ne peut ni les céder ni les négocier. Autrement, un particulier pourrait en posséder plus que la limite établie.

Q. Combien de temps puis-je laisser mon argent dans les Obligations d'épargne de la deuxième émission?

R. Jusqu'au 1er novembre 1957. Les obligations porteront la date du 1er novembre 1947 et écherront le 1er novembre 1957.

Q. Puis-je encaisser une obligation avant le 1er novembre 1957?

R. Oui. Toute succursale d'une banque au Canada vous remboursera votre obligation sur demande, au montant de sa valeur nominale, plus les intérêts à 2 3/4%; vous n'avez qu'à établir votre identité.

On offre les Obligations d'épargne du Canada parce qu'elles sont pour les Canadiens le moyen le plus facile d'économiser.

ENREGISTREMENT

Q. Pourquoi doit-on enregistrer les Obligations d'épargne?

R. L'enregistrement vous protège en cas de perte, de vol ou de destruction de vos obligations. C'est aussi le moyen le plus simple de s'assurer qu'aucun particulier n'en possède pour plus de \$1,000.

Q. Les Obligations d'épargne peuvent-elles être enregistrées à l'impôt quel nom?

R. Elles peuvent l'être au nom d'un particulier seulement, majeur ou mineur, jusqu'à concurrence de la limite établie. L'enregistrement doit indiquer une adresse au Canada.

Q. Est-ce qu'on peut encaisser une obligation enregistrée au nom d'un enfant?

R. Oui. Les banques savent bien ce qu'il faut faire.

Q. Puis-je disposer d'obligations enregistrées au nom d'une personne décédée?

R. Oui. Les banques savent ce qu'il faut faire.

Q. Mes Obligations d'épargne seront-elles remplacées en cas de perte, de vol ou de destruction?

R. Oui. Cependant on doit garder ses Obligations d'épargne en lieu sûr, comme l'on fait pour d'autres valeurs importantes. Remplacer des obligations prend quelque temps; il vaut mieux être prudent. En cas de perte, avertissez aussitôt la Banque du Canada, Ottawa. Donnez tous les détails, dites quelles coupures vous aviez et, si possible, mentionnez les numéros de séries. Les mêmes renseignements seront fournis à la police, s'il y a une perte ou vol.

Q. Les coupons d'intérêts sont-ils enregistrés?

R. Non. Ils sont payables au porteur.

OÙ ET COMMENT ACHETER

Q. Où puis-je acheter des Obligations d'épargne?

R. De votre patron, au moyen du mode d'épargne sur le salaire, s'il vous l'offre. Chez un courtier en valeurs, dans une société d'épargne ou à toute succursale d'une banque au Canada.

Q. Comment puis-je payer mes Obligations d'épargne?

R. De trois façons:

1. Au comptant, au moment de l'achat.

2. Au moyen de retenues sur votre paye, si votre patron vous offre le mode d'épargne sur le salaire.

3. Par versements mensuels ou autres à une banque, à une société de fiducie ou de prêt.

Q. Qu'est-ce que le mode d'épargne sur le salaire?

R. Grâce à ce mode d'épargne, vous confiez votre commande à votre patron et vous payez vos obligations au moyen de retenues régulières sur votre salaire durant une période qui peut s'étendre sur douze mois. Vous payez 100%, plus un peu d'intérêts. Dès que vous avez fait le dernier paiement, votre patron vous remet vos obligations — avec le premier et tous les autres coupons d'intérêts.

Q. Qu'est-ce que le mode officiel d'épargne mensuel?

R. Une banque ou une société de fiducie ou de prêt, à votre choix, achète des obligations en votre nom. Vous faites un versement initial de 5% (c'est-à-dire \$5 par obligation de \$100). Vous payez le reste, y compris un petit montant d'intérêts, en onze mois par versements mensuels. Si vous désirez payer le montant encore d'avant l'expiration des onze mois, vous pouvez le faire.

Q. Pourquoi dois-je payer des intérêts quand j'achète par le mode d'épargne sur le salaire ou par le mode d'épargne mensuel?

R. Parce que le coupon payable le 1er novembre 1948 représente les intérêts que reçoivent ceux qui ont payé leurs obligations en entier avant le 15 novembre 1947. Si vous payez vos obligations par versements, vous n'avez droit qu'aux intérêts que rapportent vos paiements à partir du moment que vous les faites.

Q. Qu'est-ce qui arrive si je ne puis continuer à faire mes versements selon les modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuel?

R. Si vous avez l'argent nécessaire, vous pouvez payer le montant dû et recevoir vos obligations. Sinon, votre patron ou votre banque, votre société de fiducie ou de prêt, encaissera votre obligation et vous remboursera vos versements.

Ne l'oubliez pas: QUI ÉPARGNE GAGNE

M. Pierre Dupuy brosse un tableau de la situation internationale

Les étudiants de l'Université de Montréal songent actuellement à l'établissement d'un organisme ayant pour nom "Institut de politique internationale", qui remplacerait l'ancien Club des relations internationales. C'est ce qu'annonçait, hier soir, à l'Université, le président du club, M. Irvy Fortier. Ce projet fut accueilli avec l'enthousiasme que l'on devine par les professeurs et les étudiants présents.

Cependant la réunion d'hier soir n'en était pas moins la séance d'ouverture du Club, et le premier conférencier de l'année fut M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada aux Pays-Bas. Il est difficile de mettre un titre à l'exposé de M. Dupuy puisqu'en moins d'une heure celui-ci esquissa un tableau de la situation internationale et de la crise politique qui sévit sur presque tous les continents. Répondant ensuite aux questions les plus diverses que lui posèrent les étudiants, le conférencier a dit que les débats étaient, à son avis, les ambitions et l'attitude du jeune Canadien par rapport aux événements actuels.

Sa position d'ambassadeur en Hollande, permet à M. Dupuy de faire un exposé très vivant de la situation européenne qui, depuis la guerre en Palestine, en Chine, ou ailleurs, reste en fin de compte le noeud de l'impasse politique actuelle dans laquelle se débattent les grandes puissances. Et, en procédant par voie d'élimination, la résolution du problème européen est elle-même conséquence de la brûlante question allemande.

Définissant la psychologie qui anime le peuple germanique depuis la défaite de 1945, M. Dupuy insiste sur l'absence totale d'une notion de responsabilité. En résumé l'Allemand moyen ne réalise aucunement la part qu'il a prise dans le récent conflit, pas plus qu'il n'envisage sa culpabilité devant les autres peuples.

La civilisation occidentale en danger de disparaître

C'est ce que déclare le secrétaire d'Etat américain, M. Marshall

Boston, 16. (A.P.) — Le secrétaire d'Etat Marshall a déclaré hier que la civilisation occidentale, sur laquelle est basée toute la façon de vivre des Américains, est "en danger de disparaître", à moins que les Etats-Unis ne prennent des mesures positives pour aider l'Europe.

Le secrétaire d'Etat a dit à la convention nationale du congrès des organisations industrielles, C.I.O., qu'il ne doutait pas de la réaction "des travailleurs américains aux efforts des ennemis de la démocratie... pour désorganiser la structure de notre société dans le domaine national."

Le rôle du travail

Les 600 délégués du C.I.O. et les 1.500 visiteurs et invités ont applaudi cette déclaration, et les applaudissements ont gagné en intensité lorsque M. Marshall a dit: "Aucun groupe de la population américaine n'est plus intéressé à la préservation des institutions libres dans le monde."

FAMEUSE



Juteuses-Savoureuses

LES FILS d'ALFRED BERNIER
RANCH MONTAGNE
489 ST-JULIEN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE 2331-2



Conduisez un "LEFEBVRE" reconstruit

Pour tout travail de précision, de réparation et de reconstruction, nous n'employons qu'une main-d'oeuvre experte.



970, rue de Bullion

Montréal 18

LES JOURNEES SOCIALES DE CHICOUTIMI

Pour la septième année consécutive, se sont tenues à Chicoutimi des Journées sociales organisées par la J.C.C., sous le haut patronage de S. Ex. Mgr Melanson, évêque de Chicoutimi. L'Ecole sociale populaire de Montréal est chargée de l'enseignement.

Les journées s'adressent surtout à des groupes spécialisés: clergé, dirigeants de l'U.C.C. et des Caisses populaires, dames, dirigeants syndicaux, commissaires d'écoles, instituteurs et institutrices ont eu leur journée. Une deuxième journée pour l'U.C.C. a réuni à Saint-Félicien les dirigeants du mouvement de la région du Lac Saint-Jean. Les patrons de l'industrie, du commerce et de la construction, les professionnels, les gardes-malades et religieux hospitaliers, les dirigeants des groupes de jeunesse ont pu profiter d'au moins un cours à leur intention particulière.

Vingt-quatre cours et conférences ont ainsi été donnés dans l'espace de quatre jours, atteignant quelque 2.500 personnes de la région. Les professeurs étaient les Pères Robert Bernier, Jacques Cousineau, Alexandre Dugré, Emile Gervais, Joseph Leclerc, d'Autouil Richard, de l'E.S.P. et de Relations.

Outre les cours, y eut trois conférences, données à la salle de l'hôtel de ville ou du théâtre Capitol: "Qu'est-ce que la démocratie?" par le R. P. Robert Bernier, S.J.; "Il n'est de richesses que d'hommes" par le R. P. Alexandre Dugré, S.J.; "D'où vient notre inquiétude?" par le R. P. Joseph Leclerc, S.J.

Le thème général des Journées sociales cette année était: "Pour une vraie démocratie".

Barillets déclarés en surplus

La succursale de ventes de la Corporation des biens de guerre à Halifax, met en vente une quantité de barillets utilisés dans la marine comme flotteurs pour indiquer l'emplacement des bouées de corps morts. Ces barillets consistent en un petit tonneau de bois fixé à une ancre. Ceux qui sont entreposés à Halifax ont un diamètre de 15" et une longueur de 25". Ils pèsent 55 livres.

La succursale de Halifax met également en vente des trousseaux portatifs de laboratoires, que la marine canadienne utilisait à bord de ses navires pour analyser l'eau et pour effectuer diverses expériences sur la nourriture et d'autres matériaux variés. Ces trousseaux contiennent des microscopes monoculaires ainsi que des flocons de teinture et des éprouvettes. Elles sont de deux sortes et pourraient servir aux étudiants ou aux laboratoires de recherches industrielles.

Parmi les autres articles de marine dont dispose la succursale de Halifax, se trouvent en fin des coffres à eau. Ce sont de petits réservoirs cubiques en acier, de 16" de côté, pourvus de poignées et comprenant une pompe rotative. Ils faisaient partie de l'équipement des embarcations de sauvetage et leur construction garantit que leur contenu d'eau douce ne s'altère pas. On considère qu'ils rendraient de grands services dans les bateaux de pêche aussi bien que dans les yachts de plaisance.

Congrès forestier à Drummondville

Près de deux cents personnes ont assisté, vendredi dernier, au congrès régional de l'Association forestière des Cantons de l'Est. Le thème du congrès portait sur le reboisement et de très importantes suggestions ont été faites au cours des discussions de la journée. Le soir, il y eut un grand banquet au Manoir Drummond à l'occasion duquel M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, représentant de M. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, a remis un chèque de \$200 en octroi à l'Association forestière des Cantons de l'Est au nom du gouvernement provincial. M. Omer Lussier, i.f., de Québec, fut le conférencier d'honneur à ce banquet, lequel était présidé par M. Séraphin Bolduc, de Beauceville, président sortant de charge. M. Ernest Dupuis, i.f., d'East Angus, est le nouveau président de cette Association. L'organisateur de ce congrès était M. Lucien Bédard, i.f., sec.-gérant de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

Le lendemain avait lieu, à Sherbrooke, une importante réunion des secrétaires, gouvernants et gouvernés des clubs 4-H de la région des Cantons de l'Est. Cette assemblée était sous la présidence de M. Roger-R. Côté, i.f., sous-secrétaire général des Clubs 4-H. Cette réunion s'est avérée très importante pour le bénéfice de tous les membres 4-H dont les animateurs ont eu l'opportunité de discuter lors de cette assemblée tout ce qui a trait au programme 4-H pour l'année 1947-48. Cette semaine le Bureau central de l'Association forestière québécoise nous annonce que d'autres réunions semblables auront lieu à Sayabec, à Rimouski, à Saint-Louis du Haut et à la Rivière du Loup.

UNE RENAISSANCE DU PATRIOTISME

Congrès annuel de la société diocésaine de la St-Jean-Baptiste à Mariville

Saint-Hyacinthe, 16 (D.N.C.) — Une renaissance du patriotisme canadien-français dans le diocèse de Saint-Hyacinthe s'est produite à Mariville, comté de Rouville, à l'occasion du congrès annuel de la Société diocésaine de la St-Jean-Baptiste. Quelque deux cents délégués venus de tout le diocèse se sont réunis dans cette petite ville, d'une population d'environ 2.500 âmes, sous la présidence de M. Rodolphe Fournier, notaire d'Iberville.

"Il ne s'agit pas de racisme, ni de chauvinisme", expliquait M. l'abbé Alfred Tremblay, vicaire à Saint-Césaire de Rouville, au cours d'une conférence, "mais d'un patriotisme sain, éclairé, agissant". Et il concluait: "Toutes les nationalités que nous coudoyons ont leur société nationale. Chacune est tenue en haute estime, et l'on s'y intéresse parce que l'on comprend qu'il s'agit d'un organisme vital. Seuls les Canadiens français sont, en général, indifférents à leur... Plusieurs de nos concitoyens considèrent comme un groupement de beaux parleurs, habiles à plastronner le 24 juin, et dont l'utilité, disent-ils, se limite à organiser une parade annuelle de chars allégoriques. Cette conception est radicalement fautive et nous devons travailler à sa disparition".

Les congressistes assistèrent l'après-midi, à la conférence de M. l'abbé Tremblay, puis ils se divisèrent en comités. Il y eut ensuite réunion plénière avec discussions, approbations ou rejets, de suggestions diverses, et élection du conseil de direction diocésain. Un banquet froid fut servi à l'issue duquel M. Rodolphe Laplante, président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, prononça quelques mots vibrants. Puis Mgr Léon Fortin, P.D., entré à la cathédrale de Saint-Hyacinthe et aumônier des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse, dégagea les conclusions de la journée. Le congrès se termina par une soirée récréative.

LES ELECTIONS

M. le Dr J.-L. Mayer, de Mariville, a été élu président de la Société diocésaine de la St-Jean-Baptiste. M. Bruno Fournier, de Saint-Hyacinthe, fut nommé vice-président. MM. Florimond Ducharme, de Saint-Césaire de Rouville et Théodore Brisson, de Ste-Brigide d'Iberville, furent élus respectivement secrétaire et trésorier. Les nouveaux directeurs sont MM. Sarto Fournier, de Granby, Hormidas Desnoyers, de Saint-Alexandre, J.-E. Deslandes, notaire, d'Actonville, J.-E. Champagne, de Saint-Joseph de Sorel, Dr Gérard Archambault, d'Iberville, Joseph Mett, de Saint-Sébastien, Georges-H. Messier, de Saint-Joseph sur Yamaska, Lorenzo Lasalle, de Sorel, Arthur Blaquière, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. A titre de président sortant de charge, M. Rodolphe Fournier, notaire d'Iberville, est directeur ex officio.

LES CLOU DU CONGRES

Donnant ce que l'on pourrait appeler le clou du congrès, M. l'abbé Tremblay retraça les raisons d'être d'un patriotisme canadien-français, puis il dit comment la Société Saint-Jean-Baptiste doit être l'organisme principal de cette action nationale. Il termina sa conférence en détaillant le rôle de la Société au Canada.

"Nous sommes descendants de catholiques et de Français, dit-il. A la subtilité de notre histoire, nous ajoutons une culture faite de raffinement, et la beauté, la finesse, la douceur de la langue française. Nous sommes dans la tradition de Cartier, Champlain, Maisonneuve, qui, à côté de l'épée de France, portèrent en Amérique la croix du missionnaire. Ce sont là nos origines et, depuis, nos pères ont fait évoluer heureusement nos traditions, en les groupant autour de la famille."

Parlant encore des motifs de notre patriotisme, il aborda la question minoritaire. "Nous sommes une minorité, dit-il, et nous sommes des conquies". Il montra combien différente de la nôtre était la mentalité du conquérant et s'attarda un peu, en exemple, sur la question du serment du Test. "Par ce moyen, dit-il, le conquérant forçait ceux des nôtres qui voulaient accéder aux fonctions gouvernementales à trahir leur langue et leur foi".

"A ce moment, déclara M. Tremblay, commença une lutte de défense de nos droits légitimes, dans l'ordre juridique. Cette période s'est terminée par la Confédération de 1867, où deux parties égales devant la loi se sont entendues entre elles pour établir un mode de vie qui respecte les droits de l'une et de l'autre". Mais il faut lutter encore, puisque nous sommes toujours en face de l'immense tout anglais qui forme l'Amérique du Nord, et que nous risquons d'être submergés à tout propos.

Après une mise en garde contre la politique fédérale présente concernant l'immigration, le conférencier résuma en déclarant que "notre patriotisme doit être appuyé sur l'histoire, essentiellement française et catholique, toujours en éveil et réaliste". Il résuma également le rôle de Saint-Jean-Baptiste, en disant qu'elle doit servir à "grouper nos énergies, nous éclairer sur nos positions, développer le sens national, nous affirmer aux yeux du Canada".

M. l'abbé Euclide Thibierge, curé de Mariville, remercia le conférencier, et M. Rodolphe Laplante, qui repré- 35.000 hommes comme président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, suggéra que M. l'abbé Tremblay fasse

Partie d'huitres au C. P. Villaray

C'est le vendredi 24 octobre, qu'aura lieu la partie d'huitres de cette populaire association du quartier Villaray. Tous les ans cette fête remporte un éclatant succès, et cette année encore le président Gabriel Larouche, second par son nouveau comité, entend faire aussi bien que ses prédécesseurs. Pour la circonstance des invitations spéciales ont été faites. Donc, rendez-vous au C. P. Villaray, 7573, rue Saint-Hubert, le soir du 24 octobre.

imprimer son texte, offrant de travailler ensuite à sa diffusion.

DES RESOLUTIONS

L'immigration, les voies navigables du Richelieu, la fête nationale, le problème du logement et la radio-française de l'Ouest furent tour à tour objet de résolutions de la part des congressistes. La Société diocésaine de la St-Jean-Baptiste s'est prononcée clairement contre une politique d'immigration massive au Canada. Elle demandera au gouvernement d'améliorer les voies navigables du Richelieu, et demandera également au gouvernement d'Ottawa de respecter la loi provinciale du Québec et d'accorder congé à tous ses employés à l'occasion du 24 juin, fête nationale des Canadiens français.

La Société demandera de plus au gouvernement fédéral de s'entendre avec les gouvernements provinciaux et municipaux pour favoriser la construction de maisons familiales. Concernant la radio française de l'Ouest, elle s'élève vigoureusement contre le refus sans motif de certains directeurs de la Radio-État d'accorder des permis de radiodiffusion à des postes privés de langue française.

Les relations ouvrières

"Le problème des relations entre le capital et le travail ne traite pas avec des chiffres ou des machines obscures ou hypothétiques. Il traite avec des êtres humains, comme vous et moi. Ce problème est si vaste, si important, et présentement si confus, qu'il faut dès maintenant lui trouver une solution, car demain il sera trop tard", a déclaré hier, à l'hôtel Queen's, Me Julius Brisson, avocat, qui était le conférencier au second déjeuner-causerie de la saison 1947-48 de la jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal.

Me Brisson a déclaré qu'il est de notre devoir à tous, en tant qu'individus, d'aider à établir les meilleures relations possibles entre le capital et le travail. "Nous ne pouvons demeurer plus longtemps sur la clôture, a-t-il souligné. Nos amis, les libéraux, ont usé d'équivoque pendant 25 ans. Résultat: le pétain où nous sommes présentement. Il appartient maintenant aux progressistes-conservateurs de mettre fin à cette inefficacité et d'assurer entre le capital et le travail les bonnes relations qui s'imposent".

M. Brisson a accusé l'administration fédérale actuelle d'avoir omis de pratiquer elle-même, et de concert avec les gouvernements provinciaux, une politique qui ouvrirait bien définie qui aurait rapproché patrons et employés et les aurait fait mieux se comprendre et entendre les uns les autres. Il a déclaré que nos gouvernements n'ont toujours cherché à résoudre les différends entre le capital et le travail qu'à mesure et selon qu'ils se présentaient.

Réélus directeurs du Réseau national

Ottawa, 16. (C.F.) — Le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, a annoncé hier, que MM. H. J. Symington, de Montréal, et B. L. Daly, de Winnipeg, avaient été réélus directeurs du Réseau National pour un terme de trois ans.

Tous deux sont directeurs depuis 1936. M. Symington est aussi président de la Trans-Canada Air Lines et M. Daly, représentant des employés du C.N. au bureau des directeurs.

Fleming remis en liberté

Belfast, Irlande, 16. (Reuter) — Pour la seconde fois en moins d'un an, David Fleming, âgé de 27 ans et ex-adjoint de l'armée républicaine irlandaise bannie par la loi, a été mis en liberté par le gouvernement de l'Irlande du Nord.

Depuis sa récente arrestation, alors qu'il était retourné de l'Eire à l'Ulster, il y a 24 jours, Fleming faisait une grève de la faim, n'absorbant quotidiennement qu'une faible quantité de lait et de brandy. Vu les rapports médicaux sur sa condition physique et mentale, le ministre des affaires domestiques, M. Edmund Warnock, a décidé de le confier aux soins de ses parents.

Il sera transporté en ambulance à sa résidence de l'Eire. Fleming avait été relâché précédemment au mois de novembre dernier, alors qu'il était à l'agonie, à la suite d'une grève intermittente de la faim qui dura trois mois. A sa sortie de prison, il ne devait pas retourner en Irlande du Nord avant que ne soient écoulés les huit années qui résulteraient de sa sentence de 12 ans de servitude pénale pour crime de trahison.

Villages hongrois cédés aux Tchèques

Londres, 16 (Reuter). — Ru-sovce, Jarovce et Cunovo, trois villages hongrois situés près de Bratislava et cédés à la Tchécoslovaquie par le traité de paix hongrois, ont été pris par les troupes tchèques hier.

La police hongroise demeurera dans les villages pendant environ 10 jours. Elle collaborera avec la police de sécurité tchèque.

La plupart des Hongrois qui habitaient ces villages ont quitté les lieux. On ne permettra pas à la population de Bratislava d'entrer dans les villages avant trois ou quatre jours, mais l'échange de la monnaie et un recensement de la population seront faits immédiatement.

Le dimanche

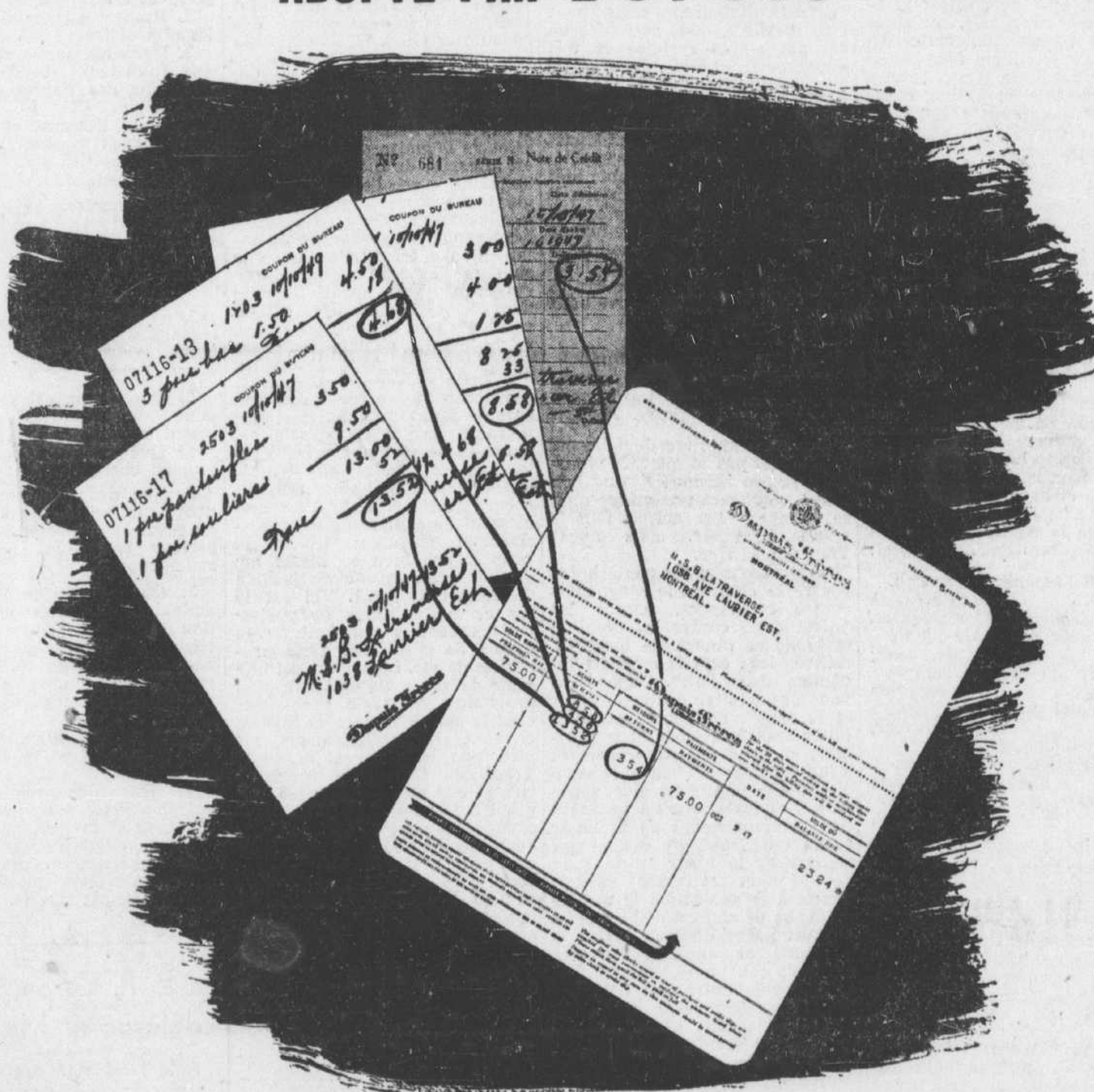
des missions

C'est le 19 octobre que tombe cette année le dimanche des Missions institué par Pie XI pour rappeler aux fidèles leur devoir missionnaire, c'est-à-dire: prier, travailler, se dévouer pour que le règne du Christ s'établisse dans tous les pays païens. Le Canada, qui doit son existence et sa civilisation à des missionnaires, devrait être un des premiers à remplir ce devoir.

"Pas de bonheur sans toi!"

Demain, commencera dans le "Devoir" la publication de "Pas de bonheur sans toi!", le nouveau feuilleton de Pierre Chanlaïne.

NOUVEAU SYSTEME DE RELEVÉ DE COMPTE ADOPTÉ PAR DUPUIS



DUPUIS est le premier magasin à rayons à employer ce système à Montréal —

A la fin de chaque période d'achats, le client reçoit un relevé de compte accompagné des factures et des notes de crédit, permettant ainsi de vérifier toutes les transactions des 30 jours précédents.

Au lieu d'adresser tous les relevés de compte à la fin du mois, ceux-ci sont divisés par ordre alphabétique et expédiés à des périodes différentes durant le mois, tel que pratiqué par les compagnies d'utilités publiques. Ceci évite l'encombrement et assure un meilleur service à notre clientèle. Chaque relevé indique clairement la fin de la période d'achats, le montant dû et la date d'échéance.

Ce système est le plus moderne qui soit et la maison DUPUIS est heureuse d'en faire bénéficier sa nombreuse clientèle.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.